Mulhouse

Centre Communal
d'Action Sociale

Rapport d'activité 2025

ÉDITO

En 2025, le CCAS de Mulhouse a abordé l'année avec une énergie renouvelée, guidé par la volonté d'adapter son action aux besoins d'aujourd'hui tout en préparant les réponses de demain. Cette année aura été intense : la précarité s'est accentuée, les demandes ont augmenté dans tous nos services et chaque jour a rappelé combien la solidarité reste essentielle. Dans ce contexte exigeant, les équipes du CCAS ont su rester présentes, attentives et inventives, démontrant une capacité remarquable à s'adapter et à innover.

La hausse du flux public, visible dans tous nos accueils, a confirmé l'importance d'une action sociale agile, réactive et profondément humaine. Face à la complexité croissante des parcours de vie et aux tensions sur les métiers du social et de la santé, le CCAS a maintenu un haut niveau d'intervention. Les agents ont accueilli davantage de personnes, accompagné des situations plus complexes et répondu à des urgences plus nombreuses, tout en poursuivant le développement de projets structurants.

Le Réseau Local Parents Mulhouse, l'unité mobile M'ta santé, le (nouveau) dispositif Entour'âge, la journée Grand Public Lutte contre la précarité énergétique ou encore les partenariats institutionnels et associatifs consolidés témoignent d'une dynamique solide, ancrée dans la proximité et la réponse aux besoins de chacun. Ces initiatives traduisent une conviction partagée : pour être utile, l'action doit être proche, souple et toujours en mouvement.

En 2026, cette dynamique prendra encore de l'ampleur. La Ville a choisi de renforcer le CCAS en dotant l'établissement d'une Direction à temps plein, mais aussi en consolidant les services supports — notamment les fonctions juridiques, les ressources humaines et le conseil technique en travail social. Ces renforcements permettront de sécuriser les pratiques, d'accompagner les équipes au quotidien et de soutenir durablement la montée en puissance de l'action. Parallèlement, l'analyse des besoins sociaux, conduite en début de mandat, offrira une compréhension affinée des réalités mulhousiennes, indispensable pour ajuster les priorités et continuer à innover.

L'engagement des agents, des partenaires et des membres du Conseil d'administration mérite d'être salué avec force. Un remerciement particulier s'adresse aux équipes du CCAS. Leur professionnalisme, leur sens du service public et leur humanité sont le cœur battant de l'établissement. Leur mobilisation quotidienne permet de répondre, avec dignité et efficacité, aux besoins des Mulhousiennes et des Mulhousiens.

L'ambition demeure : faire grandir un CCAS toujours plus accessible, plus lisible et plus proche des habitants, en portant une solidarité active, innovante et protectrice. Une solidarité qui renforce la justice, soutient la cohésion et veille sur les plus fragiles, pour que chacun se sente accompagné et reconnu dans une ville qui prend soin de tous…

@Bearboz

Aubierge APPOLINAIRE
Directrice du CCAS

SOMMAIRE

ÉDITO 1

LE CCAS DE MULHOUSE, UN ACTEUR DE LA SOLIDARITÉ DE PROXIMITÉ 3

LES MISSIONS 4

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 5

LES DECISIONS PRISES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2025 6

LE BUDGET ANNUEL 2025 8

UN CCAS, DEUX SITES AU CŒUR DE MULHOUSE 9

LES ÉQUIPES 9

LES INDICATEURS SOCIAUX, SANITAIRES ET ECONOMIQUES CLEFS DU TERRITOIRE 10

LES CHIFFRES CLES DU CCAS AU 31 DECEMBRE 2025 11

LES PRINCIPES D'ACTION DU CCAS 12

LE DÉPLOIEMENT DES AXES STRATEGIQUES 2023/2027 16

L'ACTIVITE DES SERVICES 21

MILLESIME, L'EVOLUTION DU DEPLOIEMENT DU NOUVEAU LOGICIEL METIER 21

SERVICE SOLIDARITÉ, SECOURS ET INSERTION (CCAS-SSI) 22

SERVICE SANTÉ, SENIORS ET HANDICAP (CCAS-SSH) 32

SERVICE FAMILLE, PARENTALITE ET PREVENTION (CCAS-FPP) 41

MISSION QUALITE DE L'AIDE ALIMENTAIRE 52

MISSION INCLUSION NUMERIQUE 55

ANNEXES 56

ANNEXE 1 : TROMBINOSCOPE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE MULHOUSE 57

ANNEXE 2 : ORGANIGRAMME DU CCAS DE MULHOUSE 58

ANNEXE 3 : FLYERS ET AUTRES SUPPORTS DE COMMUNICATION (NON-EXHAUSTIF) 59

ANNEXE 4 : MULHOUSE SOLIDAIRE, LES ÉTATS GENERAUX DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ : UNE DÉMARCHE FONDATRICE DES OBJECTIFS DU CCAS 60

LE CCAS DE MULHOUSE, UN ACTEUR DE LA SOLIDARITÉ DE PROXIMITÉ

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mulhouse a été institué par la Ville le 1er janvier 2022 et est opérationnel depuis le 1er juillet 2022.

Dans le cadre de sa création, et afin de garantir la continuité du service public sans rupture pour la population, le CCAS a repris l'ensemble des missions précédemment exercées par trois services municipaux : action sociale de proximité, accompagnement des familles, soutien aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, éducation, prévention et promotion de la santé.

Les **subventions aux associations** intervenant dans ces domaines demeurent de la compétence de la Ville de Mulhouse.

Une **convention-cadre** formalise les modalités de coopération entre la Ville et le CCAS, notamment en matière de pilotage, de coordination et de moyens mobilisés.

Le CCAS se caractérise par :

- **une personnalité morale de droit public**,
- **un Conseil d'administration** chargé de définir les orientations stratégiques,
- **un tableau des effectifs** approuvé par l'instance délibérante,
- **une autonomie budgétaire de principe**, assortie d'un lien financier étroit avec la Ville via la subvention de fonctionnement.

Sur l'ensemble du territoire communal, le CCAS met en œuvre la politique sociale et de santé municipale

UN STATUT D'ETABLISSEMENT AUTONOME

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un **établissement public administratif rattaché à la commune.** Sa création est obligatoire pour chaque commune ou groupement intercommunal, conformément aux articles L.123-4 à L.123-9 du Code de l'Action sociale et des familles (CASF).

Doté d'une **autonomie budgétaire de principe**, le CCAS exerce néanmoins ses missions en coordination étroite avec la Ville, notamment grâce à la subvention de fonctionnement qui constitue sa ressource principale.

Le CCAS dispose également d'une **personnalité juridique de droit public**, lui permettant d'agir en justice en son nom propre, de conclure des conventions et de gérer des services et dispositifs d'action sociale.

Son organisation repose sur un **Conseil d'administration**, instance délibérante chargée de définir les orientations stratégiques et de veiller à la mise en œuvre des missions confiées au CCAS.

LES MISSIONS

Les décisions prises par le Conseil d'Administration s'inscrivent dans le cadre des attributions légales conférées au CCAS par les articles L111-2 et suivants du CASF.

Les attributions du CCAS relèvent à la fois de **missions obligatoires imposées par la loi** :

- Animation d'une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Le CCAS peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables (article L.123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles),
- Participation à l'instruction des demandes d'aide sociale en procédant aux enquêtes sociales en vue d'établir ou de compléter le dossier d'admission à l'aide sociale et transmission des demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité (article L.123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles),
- Domiciliation des personnes sans domicile stable (article L.264-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles),
- Production d'une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population du territoire de son ressort. Cette analyse consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire. (article R.123-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles),
- Constitution et mise à jour d'un fichier des personnes bénéficiaires d'une prestation d'aide sociale, résidant sur le territoire de la commune. Les informations nominatives de ce fichier sont protégées par le secret professionnel (article R.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles),
- Possible création et gestion en services non personnalisés des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés à l'article L 312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
- Le cas échéant, exercice des compétences que le département (CeA en Alsace) a confiées à la commune dans les conditions prévues par l'article L 121-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

… d'une **mission communale obligatoire prévue aux articles L.511-2 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles** : aide aux personnes dénuées de ressources relevant du droit local

… et de **missions volontaristes** déployées au titre d'une politique d'aide sociale dite « générale » et « facultative ». Par délibération n°453 du 9 décembre 2021, le Conseil Municipal de Mulhouse lui a ainsi confié les missions suivantes :

- Prévention et suivi des expulsions locatives,
- Prévention de l'exclusion en collège, aide aux familles,
- Premier niveau d'accès à l'insertion des jeunes,
- Éducation et promotion de la santé,
- Information, orientation et aide administrative aux seniors, délivrance de la carte Pass'temps seniors.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CCAS est présidé de plein droit par le Maire de la commune. Son Conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le Conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire.

Dans sa séance du 9 décembre 2021, conformément aux dispositions de l'article R.123-7 du CASF, le Conseil municipal de Mulhouse a fixé à 15 le nombre d'administrateurs :

- Des membres élus en son sein par le Conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste,
- Des membres nommés par le Maire parmi des personnes « *participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune* ». Parmi ces personnes doivent figurer obligatoirement et au minimum :
  - ⇒ Un(e) représentant(e) des associations de personnes âgées et de retraités du département,
  - ⇒ Un(e) représentant(e) des associations de personnes handicapées du département,
  - ⇒ Un(e) représentant(e) des associations familiales désigné(e) sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF),
  - ⇒ Un(e) représentant(e) des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

La composition du Conseil d'administration s'établit donc comme suit :

- Le Maire, Président de droit,
- 7 membres issus du Conseil municipal,
- 7 membres nommés par le Maire.

En raison des mouvements politiques intervenus au sein de la Ville de Mulhouse, il a été nécessaire de procéder au renouvellement du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Afin de garantir la continuité et l'efficacité des actions sociales menées par le CCAS, ce renouvellement a été effectué lors du Conseil d'administration du mois de novembre 2024 conformément aux procédures légales et réglementaires en vigueur.

LES DECISIONS PRISES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2025

Le 20 mars 2025 :

- Délégation de pouvoirs du Vice-président au directeur et au chef de service
- Décision modificative budgétaire n°1
- Convention de prestations de services entre le CCAS de Mulhouse et le pôle Accompagnement Prévention Santé Alsace (APSA)
- Tarifs 2025 CCAS : mise en place des tarifs pour services rendus
- Prenons soin de nous et de nos proches : convention de subvention avec le Régime Local d'Assurance Maladie Alsace-Moselle
- Rapport fait au CA des décisions prises par délégation

Le 12 juin 2025 : en présence de Monsieur Julien LE GOFF, Sous-préfet de Mulhouse :

- Décision modificative budgétaire n°2
- Approbation du compte financier unique 2024
- Affectation du résultat du compte financier unique 2024
- Rapport d'activité 2024 du CCAS (présentation au Conseil municipal du 26 juin 2025)
- Veille sociale : convention de subvention avec la DDETSPP (Direction Départementale de l'Emploi du Travail des Solidarités et de la Protection des Populations) et le CCAS de Mulhouse
- Accompagnement des bénéficiaires du rSa-PLIE : projet de plan de financement prévisionnel par le Fon Social Européen (FSE+)
- Unis-cité : convention de partenariat
- Rapport fait au CA des décisions prises par délégation

Le 18 septembre 2025 :

- Approbation du Budget Supplémentaire 2025
- Création de la Commission Permanente (CP) du CCAS
- Maison Pour Les Parents (MPLP) de Mulhouse : convention avec l'Etat et la CAF du Haut-Rhin
- Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI) : engagement de la Ville de Mulhouse et du CCAS
- Mulhouse Sport Santé, un dispositif de sport santé dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) mulhousiens : convention avec l'Agence Régionale de Santé (ARS)
- Logement d'abord : convention de subvention avec la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité et de la Protection des Populations du Haut-Rhin (DDETSPP 68)
- Mission logement : projet et plan de financement prévisionnel par le Fond Social Européen (FSE)
- Accompagnement à l'emploi et l'insertion professionnelle : actions collectives favorisant l'accompagnement à l'emploi des habitants mulhousiens : convention avec la MEF 68
- Rapport fait au CA des décisions prises par délégation

Le 13 novembre 2025 :

- Installation de la Commission Permanente (CP) et modification du règlement intérieur du CCAS
- Ville de Mulhouse : montant de la subvention 2025
- Décision modificative budgétaire n°3
- Débat d'Orientation Budgétaire 2026
- Projets de financements prévisionnels par le Fond Social Européen (FSE+)
- Fond de Solidarité pour le Logement volet énergie : convention de partenariat entre la Collectivité européenne d'Alsace et le CCAS de Mulhouse
- Educateurs de secteur : financement 2025 de quatre postes par la CeA
- Equipe Prévention Citoyenneté des Coteaux et de Bourtzwiller
- Rapport fait au CA des décisions prises par délégation

Le 19 décembre 2025 :

- Vote du budget primitif 2026
- Soliguide : contribution 2026 à l'association SOLINUM
- Rapport fait au CA des décisions prises par délégation

LE BUDGET ANNUEL 2025

Le budget annuel 2025 s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

4 760 468, € de budget de fonctionnement

35 000,58 € de budget d'investissement

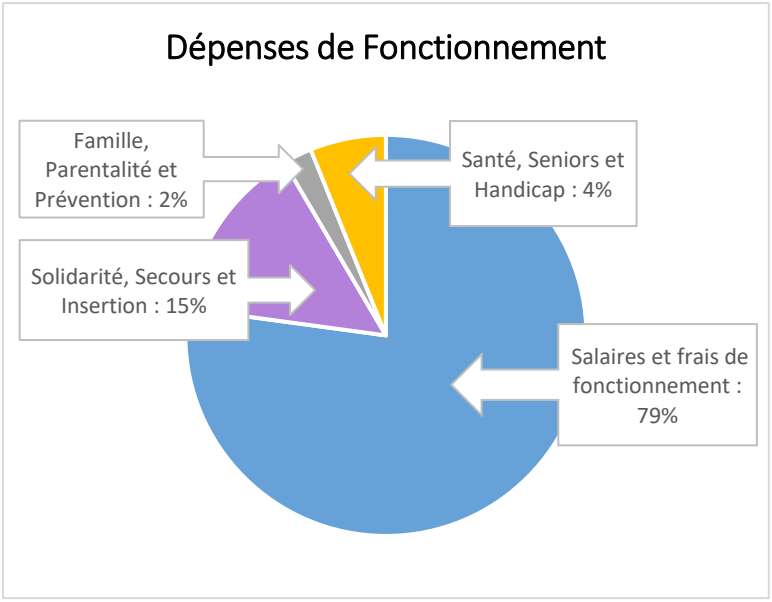

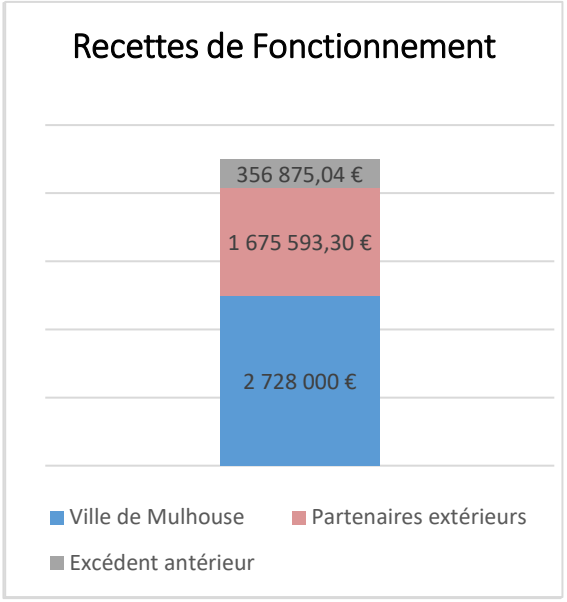

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS

PRÉFET DU HAUT-RHIN
Liberté
Égalité
Fraternité

quartiers 2030
PRÉFET DU HAUT-RHIN
Liberté
Égalité
Fraternité

Cofinancé par l'Union européenne

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé Grand Est

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Haut-Rhin

Mulhouse

ALSACE

régime local
d'assurance maladie
Alsace-Moselle

UN CCAS, DEUX SITES AU CŒUR DE MULHOUSE

Les services du CCAS sont situés sur 2 sites distincts au :

- 39-41 avenue Kennedy
- 1 rue d'Alsace

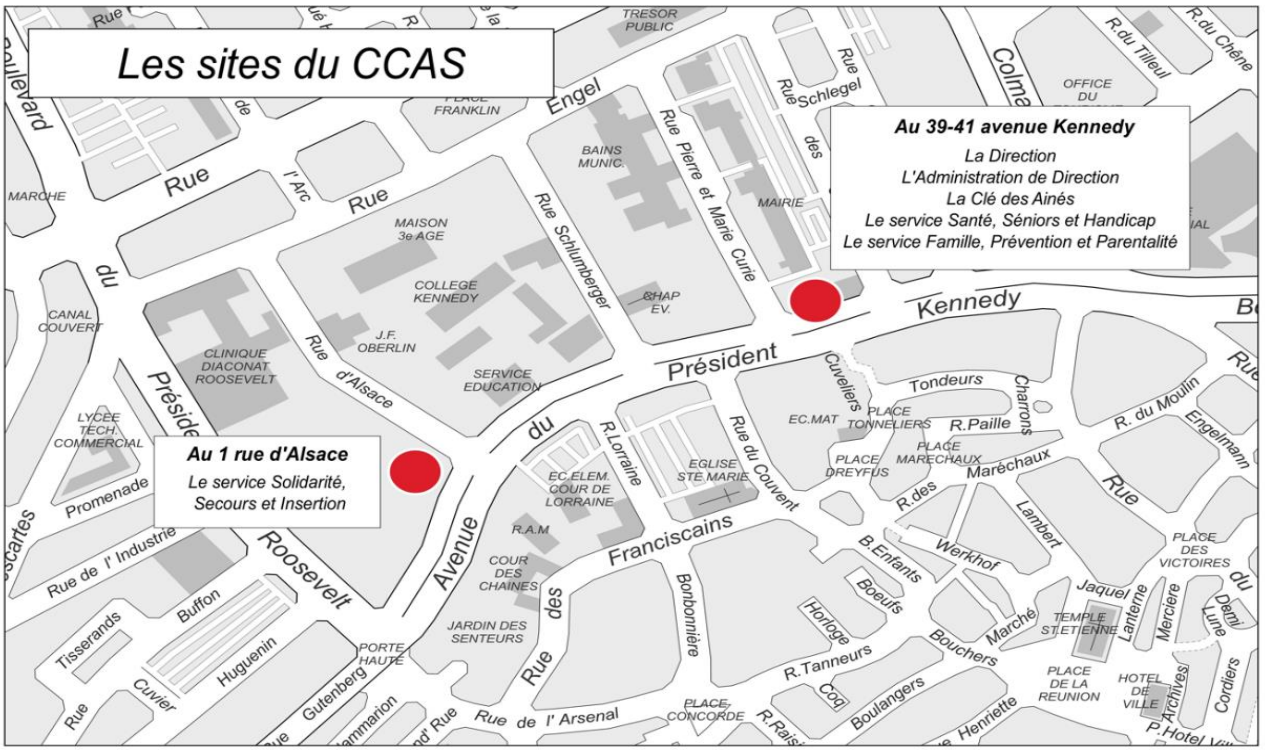

LES ÉQUIPES

Le CCAS de Mulhouse dispose de ressources humaines mises à disposition par la Ville de Mulhouse : 71 agents pour environ 67.15 ETP répartis entre 5 entités :

- Direction
- Administration de Direction
- Solidarité, Secours et Insertion (CCAS-SSI)
- Famille, Prévention et Parentalité (CCAS-FPP)
- Santé, Seniors et Handicap (CCAS-SSH)

LES INDICATEURS SOCIAUX, SANITAIRES ET ECONOMIQUES CLEFS DU TERRITOIRE

107 562
habitants
(INSEE 2024)

41 %
de moins de 30 ans dans la population générale
(34% pour la France)

8%
d'habitants de plus de 75 ans
(10% pour la France)

68,3 %
des foyers fiscaux non imposés (2022)

16 370 €
revenus Médian
(22 400€ France)

36,5 %
taux de pauvreté
(20,1% m2A
13,7% Haut Rhin
15,4 % pour la France)

23,5 %
taux de chomage
(7,7% pour la France)

8 500
habitants bénéficient du rSa
(Haut-Rhin : 18 500) soit 45,95% du département

21 %
des allocataires CAF dépendant à 100% des prestations
(15% pour la France)

23,1 %
de familles monoparentales
(26% pour la France)

16,4 %
de logements vacants
(7,7% en France)

34,5 %
de logements sociaux pour 100 résidences principales
(17,3% en France)

+16 %
de surmortalité par rapport au Haut-Rhin (+ 14% par rapport à la France)

20% de la population sans médecin traitant

26 %
des élèves de 6ème en situation de surpods (19% France, 18,5% Alsace)

Sources :
La santé à Mulhouse et dans ses quartiers - AURM. Edition 2020
CTSA Mulhouse - CeA 2023
Dossier complet INSEE, commune de Mulhouse 2022 (paru le 105/05/2026)
Chiffres clés de l'habitat – Agence de Fabrique Urbaine et Territoriale Sud-Alsace (AFUT) février 2026
Pauvreté et inégalités, de la France aux quartiers de l'agglomération mulhousienne – AFUT octobre 2024

LES CHIFFRES CLES DU CCAS AU 31 DECEMBRE 2025

	33 968 passages de ménages au service Solidarité, Secours et Insertion
	8 179 Mulhousiens ont bénéficié d'une aide financière accordée par la Commission de secours du CCAS
	1 092 personnes domiciliées au CCAS, 1 rue d'Alsace
	22 046 réponses apportées par la Clé des Aînés aux seniors mulhousiens
	1 903 participants au « Noël des Ainés »
	8 000 participants aux actions de prévention et de promotion de la santé
	4 435 participations aux animations familiales dont 3 580 participations aux 92 bons plans « Mulhouse en Famille »
	4 488 participants aux actions de prévention de la désaffiliation sociale

LES PRINCIPES D'ACTION DU CCAS

L'UNIVERSALISME PROPORTIONNE CONSTITUE LE PRINCIPE D'ACTION QUI GUIDE L'ENSEMBLE DES SERVICES ET INTERVENTIONS DU CCAS.

Cette approche de politique publique repose sur la mise en œuvre de services accessibles à tous, dont l'intensité et les modalités d'accompagnement sont adaptées à la diversité des besoins rencontrés par la population. Elle associe ainsi une logique universelle, garantissant l'accès de chacun aux droits et aux services, à une logique différenciée prenant en compte les réalités sociales, économiques et sanitaires des habitants.

Fondé sur le principe « A chacun selon ses besoins », l'universalisme proportionné vise à réduire les inégalités sociales et de santé en apportant des réponses adaptées aux situations individuelles, tout en préservant une approche inclusive et non stigmatisante.

Cette démarche permet au CCAS d'agir de manière équitable, en mobilisant les ressources nécessaires là où les besoins sont les plus importants, au bénéfice de l'ensemble de la population.

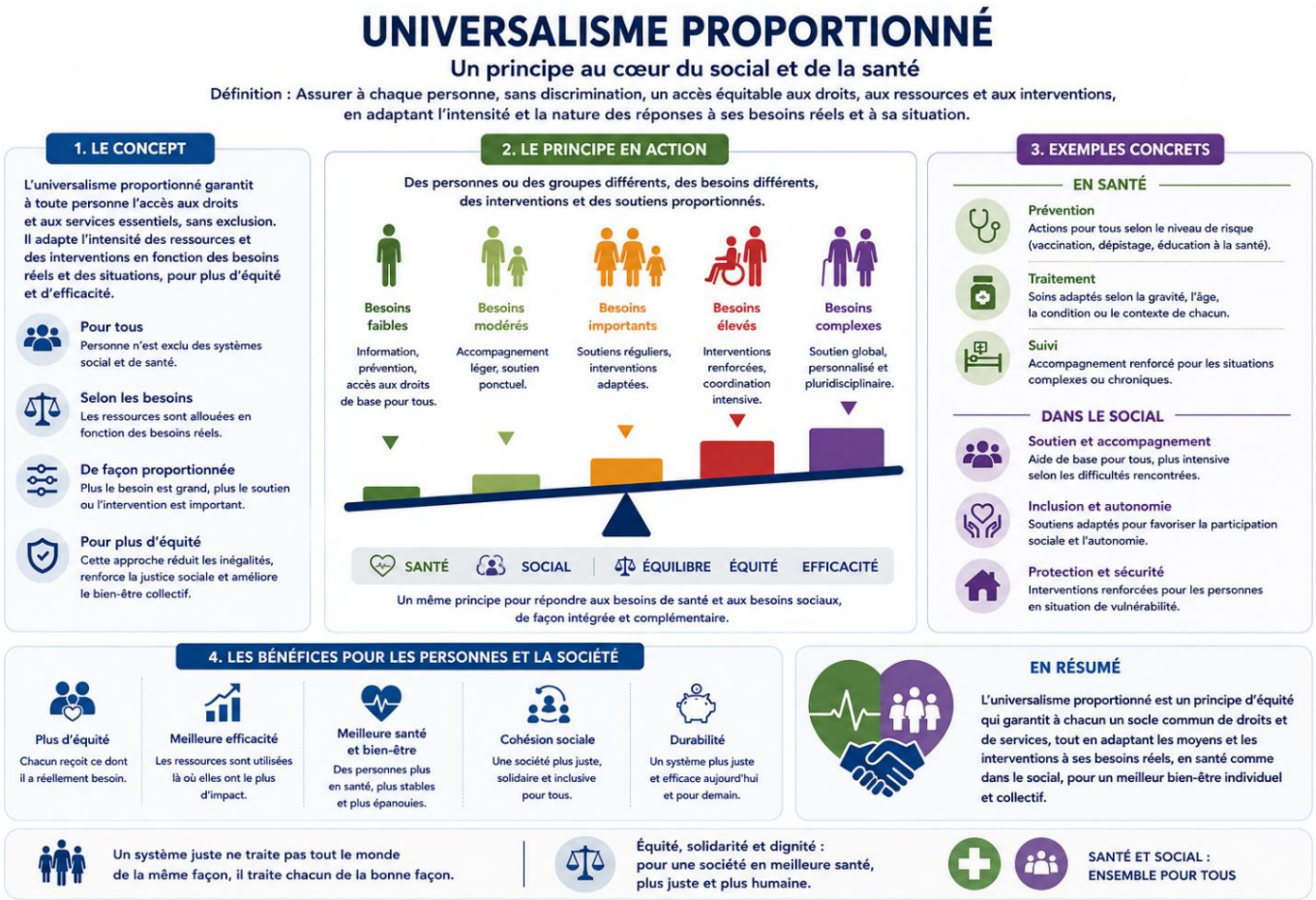

LE DEVELOPPEMENT SOCIAL INTEGRÉ (DSI), UN ATOUT POUR L'ORGANISATION DE L'ACTION SOCIALE DE PROXIMITE A MULHOUSE

Afin d'éviter le nomadisme administratif et en vue d'apporter des réponses rapides aux problématiques sociales des Mulhousiens, la Ville et le Département, chef de file de l'action sociale, se sont entendus pour organiser au mieux l'action sociale de proximité.

Depuis 2012, dans le cadre d'une convention Conseil général 68 /Ville de Mulhouse nommée « Développement Social Intégré » (DSI), chacune des institutions s'est concentrée sur son cœur de missions : le Département, l'accompagnement social à moyen et long terme, et, la Ville, la réponse aux besoins de 1ère nécessité. Ainsi, le service Solidarité, Secours et Insertion du CCAS accueille tout Mulhousien non accompagné, effectue une évaluation de sa situation sociale et socio-budgétaire, prodigue des conseils, apporte des solutions immédiates, et, au besoin, propose une orientation vers un service social spécialisé et/ou d'insertion.

Le Territoires de Solidarité CeA Mulhouse est l'un de nos partenaires majeurs dans la cadre des orientations proposées.

L'objectif étant aussi de se connaitre au mieux et de complémenter nos actions respectives, l'ensemble des agents du CCAS contribuent à présent aux groupes de travail réunissant CCAS et du Territoire de solidarité CeA Mulhouse Doller et Drouot.

L'année 2024 a été l'occasion pour l'instance de gouvernance, composée des Elus CeA et CCAS et des cadres des services, de renouveler ses vœux de partenariat.

En 2025, la convention DSI CeA/CCAS est en cours de réécriture et les groupes de travail partagés sont au nombre de quatre :

1. Action sociale de proximité
2. Culture commune
3. Accès et maintien en logement
4. Attractivité des métiers

1er FOCUS 2025

Face aux difficultés de recrutement rencontrés par nos deux institutions, a été acté la nécessité de travailler ensemble la thématique de l'attractivité des métiers ; en prenant RDV le 18 janvier 2025 au Salon de l'Orientation de Mulhouse, en participant au Job dating de PRAXIS et en organisant le 20 mars 2025 une journée Portes ouvertes destinée à découvrir les métiers du social en collectivité !

2ème FOCUS 2025

Dans une volonté constante d'améliorer l'accompagnement des habitants et de garantir une réponse toujours plus cohérente et adaptée à leurs besoins, le groupe **« Culture Commune »** a œuvré au renforcement de l'interconnaissance et de la coopération entre le CCAS, les services de la Ville et la Collectivité européenne d'Alsace (CeA).

Cette démarche vise à fluidifier les échanges, favoriser le partage d'informations et développer une culture commune au service des usagers.

Elle s'est concrétisée à travers les actions suivantes :

- Tout au long de l'année, et notamment lors de l'accueil d'un nouvel arrivant, **l'action « Vis mon job »** : des immersions professionnelles entre services permettant de découvrir services, missions et collègues
- Le 30 janvier 2025, **une formation sur le droit des étrangers et la demande d'asile** réunissant près de 100 agents. Intervenants : Sous-préfecture, association ACCES,
- **Deux petits-déjeuners thématiques :** en avril 2025 avec la découverte de l'escape game CeA sur les violences intra-familiales et en octobre 2025 avec la présentation de l'unité mobile M'Ta Santé,

Pour finir, temps fort 2025, une journée inter-collectivités le 11 décembre 2025 sur le thème de **l'évolution de la précarité,** a rassemblé 80 professionnels du CCAS, de la Ville et de la CeA (assistants de services sociaux, éducateurs spécialisés, conseillère en économie sociale et familiale, éducateurs de jeunes enfants, agents d'accueil, chargés de mission, cadres). Le format retenu — journée de réflexion collective — a permis d'alterner entre apports de connaissances par Laurent OTT, formateur-chercheur en Pédagogie sociale, docteur en Philosophie politique et sociale et témoignages de partenaires locaux. Le benchmarking a enrichi la réflexion en apportant des éclairages sur des pratiques innovantes ou alternatives développées ailleurs. Cette journée a permis de consolider une culture professionnelle commune entre CeA, CCAS et Ville, de renforcer la transversalité opérationnelle et d'améliorer la coordination des interventions. Elle a également contribué à mieux analyser l'évolution de la précarité pour ajuster les pratiques et à identifier des leviers concrets d'adaptation grâce au partage d'expériences et à la mutualisation des moyens.

LE DÉPLOIEMENT DES AXES STRATEGIQUES 2023/2027

Protéger chacun, être attentif à tous et permettre de vivre dignement, mais aussi contribuer au bien-être et à l'épanouissement des habitants : ces priorités de la Ville sont au cœur des axes stratégiques du CCAS, émanation de la démarche « Mulhouse Solidaire » engagée en 2021.

6 champs d'intervention et 15 axes stratégiques ont été déterminés pour la période 2023/2027 :

1. Famille, parentalité, jeunesse
2. Vieillesse et handicap
3. Santé physique et mentale
4. Accès aux droits et aux moyens de subsistance
5. Insertion sociale et professionnelle
6. Accès et maintien au logement

Dans chaque champ d'intervention, des chantiers prioritaires sont mises en œuvre depuis début 2023.

Champs d'intervention	Axes stratégiques 2023/2027	Chantiers prioritaires 2023/2025
Familles, parentalité, jeunesse	✓ Prévenir la désaffiliation sociale des enfants et des jeunes ✓ Soutenir les parents dans leur rôle éducatif	➢ Rendre visible l'offre d'appui à la parentalité, la coordonner et créer une dynamique entre les acteurs ➢ Créer une Maison des 1000 premiers jours
Vieillesse et handicap	✓ Lutter contre l'isolement des seniors ✓ Favoriser l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap quel que soit l'âge et le handicap ✓ Développer l'aide aux aidants	➢ Repérage et prise en compte des personnes en situation d'isolement et de vulnérabilité
Santé physique et mentale	✓ Améliorer la santé globale de tous les mulhousiens ✓ Permettre l'accès aux soins de tous ✓ Promouvoir les comportements favorables à la santé	➢ Aller-vers les publics les plus éloignés des dispositifs de promotion de la santé et du soin : dispositif mobile de dépistage et de prévention & renforcer l'accès aux soins

Champs d'intervention	Axes stratégiques 2023/2027	Chantiers prioritaires 2023/2025
Accès aux droits et aux moyens de subsistance	✓ Agir pour l'accès aux droits, lutter contre le non recours, la rupture de droits et la fracture numérique ✓ Garantir pour les personnes les plus vulnérables socialement et économiquement un accès digne aux moyens de subsistance	➢ Renforcer l'accès des usagers au numérique ➢ Coordonner l'aide alimentaire
Insertion sociale et professionnelle	✓ Favoriser l'épanouissement personnel et les interactions sociales des Mulhousiens ✓ Favoriser l'insertion professionnelle des bénéficiaires de minimas sociaux	➢ Sensibilisation et formation des acteurs de proximité aux questions de santé mentale
Accès et maintien au logement	✓ Coopérer à la lutte contre le sans-abrisme et le mal logement ✓ Contribuer à la lutte contre la précarité énergétique	➢ Contribuer à la lutte contre la précarité énergétique ➢ Configurer les missions accès et maintien au Logement du CCAS

➔ POINT D'AVANCÉE DES CHANTIERS PRIORITAIRES

Chaque chantier prioritaire est piloté par un trinôme Elu.e, Administratrice.eur et Chef.fe de service d'un des 3 services du CCAS, en y associant dès que possible très largement l'ensemble des acteurs publics, associatifs et citoyens de Mulhouse volontaires.

Rendre visible l'offre d'appui à la parentalité, la coordonner et créer une dynamique entre les acteurs (pilotage : CCAS-FPP)

En 2025, le CCAS de Mulhouse a consolidé et amplifié la dynamique engagée en 2024 autour du soutien à la parentalité, grâce à la structuration du **Réseau Local Parents Mulhouse** (RLPM) lancé l'année précédente. Après une phase fondatrice marquée par la mobilisation de 180 professionnels et la définition collective des axes de travail, l'année 2025 a vu le réseau s'ancrer durablement dans le paysage mulhousien : montée en puissance des partenariats, rencontres régulières réunissant jusqu'à 50 acteurs et développement d'actions coordonnées telles que « Novembre pour les parents », avec un temps fort le 28 novembre 2025 au Centre Sportif Régional traitant du répit parental. Cette évolution témoigne d'une capacité renforcée à fédérer, structurer et rendre plus lisible l'offre parentale au bénéfice des familles mulhousiennes.

Les **priorités 2026** porteront sur la consolidation du Réseau, le renforcement de la place des parents dans la dynamique partenariale et la mise en œuvre d'une gouvernance partagée entre le Réseau Local Parents Mulhouse et la Maison Pour Les Parents (MPLP).

De la Maison des 1000 premiers jours à la « Maison Pour Les Parents » – MPLP (pilotage : CCAS-FPP)

Innovation 2025 : La MPLP est un espace dédié à l'accompagnement, l'information et le soutien des parents dans leur rôle éducatif et familial et un lieu ressources pour les acteurs professionnels et bénévoles du territoire. Elle a pour objectifs d'offrir un lieu d'accueil inconditionnel, d'écoute et d'échanges pour les parents, de proposer des activités éducatives et ludiques pour les enfants, de fournir des informations et des ateliers sur la santé - avec un focus fort durant les 1000 premiers jours de l'enfant, de faciliter l'accès aux droits et aux aides sociales, de créer un réseau de solidarité et d'entraide entre les parents et d'être un lieu ressources pour les professionnels du social, de la santé et de l'éducation. Cette maison va accueillir tous futurs parents et parents Mulhousiens et des QPV de la 1ère couronne mulhousienne, les enfants de 0 à 18/25 ans (avec un focus particulier pour les familles en situation de précarité ou d'isolement) et les professionnels et bénévoles du territoire. En soutenant les parents dans les différentes étapes de la parentalité, en favorisant l'épanouissement des enfants, en soutenant les professionnels et les bénévoles et « in fine » en renforçant le lien social, la MPLP sera un lieu essentiel du territoire. Un objectif : regrouper la réponse parentalité dans un même lieu de ressource et d'expertise pour la rendre plus accessible et améliorer sa visibilité. Une dimension partenariale forte : CCAS, Ville de Mulhouse, m2A, CAF, Sous-préfecture, PRAXIS-Maison Orée, GHRMSA, CeA. Un seul objectif pour 2026, son ouverture au public !

Repérage et prise en charge des personnes en situation d'isolement et de vulnérabilité (pilotage : CCAS-SSH)

Bonne nouvelle 2025 : la prise de poste, en septembre 2025, de la Coordinatrice dédiée à la lutte contre l'isolement des seniors a marqué une étape clé dans la structuration de ce chantier prioritaire, en lien avec la démarche de labellisation « *Ville Amie des Aînés* » (VADA), qui a mobilisé plus de 550 seniors et dont l'audit est prévu début 2026. L'année a également été rythmée par plusieurs temps forts, dont une journée partenariale organisée le 20 novembre 2025 avec l'association Amaëlles autour du bien-vieillir.

Perspectives 2026 : déployer le dispositif *Entour'âge*, renforcer la mobilisation d'« alertants », travailler les priorités intergénérationnelles, alimentaires et de communication, articuler l'action avec *SOLIGUIDE* et *ICOPE*, suivre les travaux du Gérontopôle Grand Est et installer un groupe représentatif de seniors pour structurer durablement la dynamique territoriale.

Aller-vers les publics les plus éloignés des dispositifs de promotion de la santé et du soin : dispositif mobile de dépistage et de prévention, renforcer l'accès aux soins (pilotage : CCAS-SSH)

Les actions ont porté sur l'unité mobile M'ta Santé qui a poursuivi sa 4e tournée et dépassé les 3 000 patients accompagnés ainsi que sur CASAM – maison de santé à Boutzwiller, la prévention des addictions, la santé sexuelle et les dépistages.

Innovation 2025 : le dispositif « Habitants Relais en Santé » a été lancé, avec cinq habitants mobilisés et une formation programmée début 2026. Une journée de formation/information dédiée à l'accès aux soins, organisée avec PRAXIS le 27 novembre 2025, a réuni de nombreux acteurs autour de débats, témoignages et du lancement officiel du dispositif.

Perspectives 2026 : renforcer la captation des publics fragiles, poursuivre les actions de sensibilisation et les formations en premiers soins en santé mentale, pérenniser l'unité mobile M'ta Santé, développer le réseau des Habitants Relais en Santé, travailler sur la santé des femmes enceintes et ouvrir le Contrat Local de Santé 3 aux

personnes handicapées en lien avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Mulhouse Agglomération et l'association ALISTER.

Coordonner l'aide alimentaire (pilotage : Direction du CCAS)

Existante depuis 2015, la coordination mulhousienne de l'aide alimentaire, désormais pilotée par le CCAS, s'est affirmée comme un levier majeur pour structurer une réponse cohérente, durable et digne aux besoins des publics précaires. En renforçant la gouvernance, en intégrant la cheffe de projet au PAT et en soutenant la montée en qualité (achats mutualisés, formations, programme « Bon geste, bonne assiette »), le CCAS a consolidé une dynamique reconnue par l'ensemble des acteurs. Le réseau local a également valorisé les initiatives éducatives, les jardins partagés et la diffusion de bonnes pratiques.

Perspectives 2026 : finaliser une feuille de route commune autour de la qualité, de la réduction du gaspillage et de l'accès à une alimentation saine, renforcer l'approvisionnement durable, étendre « Bon geste, bonne assiette » et multiplier les actions de convivialité et d'éducation alimentaire, déployer une Charte locale de l'équité alimentaire et organiser la journée annuelle « Alimentation et dignité pour tous », créer une carte interactive pour améliorer la lisibilité de l'offre, développer un cycle de formations partagées et intégrer davantage les habitants, sécuriser le renouvellement du poste de cheffe de projet arrivant à échéance en juin 2026.

Renforcer l'accès des usagers au numérique (pilote : Direction du CCAS, en lien avec le Service « Ville des Intelligences » de la Ville de Mulhouse)

Les permanences des agents France service au CCAS et le projet de filière de réemploi pour matériel numérique (PC, téléphones recyclés) avec Emmaüs Connect se sont poursuivies et une stratégie de captation des publics et des lieux de vente est en cours d'élaboration. La contribution 2025 au SOLIGUIDE de 8 000 € a été votée . L'Espace France Services (EFS) Mulhouse centre a élargi son réseau de partenaires — l'URSSAF au niveau national et l'Office des anciens combattants localement — et a accueilli trois permanences structurantes : CITIVIA (PIG rénovation énergétique), une permanence emploi dédiée aux primo-arrivants (France Travail, Sémaphore, la DDETSPP 68, le CCAS dans le cadre du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration) et l'Agence des mineurs de potasse. La première rencontre entre le réseau EFS et les services sociaux s'est tenue en mai 2025.

Perspectives 2026 : renouvellement des postes des conseillères numériques (fin de financement à juin 2026), renforcement des permanences au CCAS et déploiement de la filière de réemploi pour l'accès à du matériel numérique avec un modèle économique viable et le soutien aux ménages via une enveloppe dédiée.

Sensibilisation et formation des acteurs de proximité aux questions de santé mentale (pilote : CCAS-SSH)

Ce chantier s'inscrit pleinement dans les travaux d'ores et déjà pilotés depuis le Contrat Local de Santé Mentale (CLSM) en cours de déploiement.
La santé mentale des jeunes a été acté comme un axe d'actions prioritaires.

Le Comité de pilotage du CLSM s'est tenu le 3 novembre 2025 en complément de groupes de travail : « Accès aux soins et situations d'urgence en santé mentale » (11 septembre) et « Santé mentale des jeunes » (18 septembre).
Une formation « Premiers Secours en Santé Mentale » (PSSM) s'est tenue les 25 et 26 septembre 2025, au sein du quartier Drouot, mobilisant ainsi 13 participants/habitants.

Perspectives 2026 : poursuite des 2 groupes de travail CLSM, intégration du Projet Inter-collèges (PIC) piloté par le CCAS-FPP, déploiement des formations PSSM dans les quartiers et pour tous les agents du CCAS et acteurs locaux, en lien avec le Centre Hospitalier de Rouffach.

Construire le réseau des acteurs en matière de lutte contre la précarité énergétique (pilote : CCAS-SSI)

Nouveauté 2025 : organisation de la 1ère journée Grand Public de lutte contre la précarité énergétique le 19 novembre 2025 dans le hall Porte Jeune en présence de nombreux acteurs du territoire : CCAS, Service Hygiène de la Ville de Mulhouse, service Habitat de la Ville, Espaces territoriaux Mulhouse de la CeA, service Fonds de solidarité logement de la CeA, Alter Alsace Energie, EDF, CITIVIA, ADIL 68, m2A, ALME, Fondation pour le logement des défavorisés : https://www.journee-precarite-energetique.fr/evenements/journee-mulhousienne-de-lutte-contre-les-precarites-energetiques-du-19-novembre-2025/

Perspectives 2026 : en lien avec l'ADIL, travail à la mise en place d'un "Point conseil énergie solidaire" au service Solidarité, Secours et Insertion du CCAS. Quatre axes : création d'un point d'accueil mensuel au CCAS pour informer, orienter et aider à la mobilisation des aides (MaPrimeRénov', chèques énergie, etc.), partenariat avec un conseiller énergie ou une structure locale pour assurer un appui technique ponctuel et diffusion d'un "Kit énergie".

Configurer les missions accès et maintien au logement du CCAS (pilote : CCAS-SSI)

Bonne nouvelle 2025 : création d'un 3ème poste Mission logement et arrivée d'une travailleuse sociale le 1er septembre 2025, un poste hybride qui allie suivi dans le cadre de mesures Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) prévention des expulsions locatives et prise en charge des personnes suite à expulsion locative effective. Un poste en soutien aux 2 autres déjà existant : Mission Logement (en charge des situations complexes de type syndrome de Diogène et accompagnement de victimes de sinistres) et AVDL expulsions locatives. Financement non pérenne DIHAL et FSE.

Perspectives 2026 : création d'un « Guichet logement » au sein du CCAS-SSI (accueil, écoute, évaluation, orientation, médiation locataires/bailleurs, accompagnement des démarches administratives liées au logement, soutien à l'instruction du dossier de demande de logement social, formation des travailleurs sociaux du territoire), disposer d'un accès au logiciel Etat EXPLOC (EXpulsions LOCatives) et au logiciel IMMO WEB (logiciel de gestion des demandes de logement social),

MILLESIME, L'EVOLUTION DU DEPLOIEMENT DU NOUVEAU LOGICIEL METIER

La création du CCAS a été l'opportunité de remettre à plat les processus métiers et, par là, le système d'information.

Ce travail engagé en 2022 a permis l'acquisition d'un nouveau logiciel en 2023.

Il a été fait le choix du logiciel métier Millésime de la société Arche MC 2, un logiciel utilisé par près de 1300 CCAS et CIAS français, avec comme objectifs globaux :

- installer un logiciel unique de suivi individuel pour permettre aux professionnels en charge d'avoir une vue globale,
- mutualiser / optimiser les processus et les usages,
- intégrer un système de GED (gestion électronique de documents),
- construire un décisionnel social – contribuer à l'analyse des besoins sociaux tous les 5 ans,
- mettre en conformité les données RGPD progressivement – respect du droit des usagers.

En 2024-2025, le déploiement du logiciel s'est poursuivi et les agents ont été accompagnés pour :

- formaliser de nouveaux processus métiers,
- produire des indicateurs de suivi de l'activité,
- utiliser l'API particulier qui permet de mettre en œuvre le principe « **Dites-le nous une fois** ».

Les objectifs 2026 sont destinés à faire de Millésime un véritable outil de pilotage pertinent en :

- permettant aux cadres du CCAS d'être autonomes dans la production et le contrôle des données nécessaire au suivi de l'activité, à l'analyse des besoins sociaux du territoire et à l'adaptation des projets et actions,
- finalisant la mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), et en,
- renouvelant l'abonnement à l'Interface de Programmation d'Application (API) particulier.

SERVICE SOLIDARITÉ, SECOURS ET INSERTION (CCAS-SSI)

Historique service « Action sociale » de la Ville de Mulhouse crée en 1954, le service « Solidarité, Secours et Insertion » du CCAS est composé de 2 Unités :

- L'Unité Aide Sociale aux Habitants accueille de manière inconditionnelle tout Mulhousien en difficulté sociale et/ou socio budgétaire, répond aux besoins de première nécessité (alimentaire, vestimentaire, financier), favorise à l'accès aux droits, à la mobilité, réalise la domiciliation des personnes sans-abris et contribue à l'accès, au maintien en hébergement d'urgence, d'insertion, logement privé, logement social et à la prévention des expulsions locatives. Il a également la charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources. Il gère, pour le compte de la CeA, la Commission Fonds de solidarité énergie (FSL énergie),

@fraenkelpierre

- En partenariat avec la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE+) et du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), et l'Etat dans le cadre du Contrat de Ville, l'Unité rSa accompagne des bénéficiaires du rSa résidant à Mulhouse. Les accompagnements sociaux, socioprofessionnels et vers l'engagement citoyen sont les leviers favorisant le mieux vivre des personnes rencontrées avec des enjeux forts relatifs à l'accès et/ou au retour à l'activité et à l'emploi.

En chiffres :
- 38 postes au 31/12/2025 dont 37 postes pourvus
- 35,4 équivalents temps plein
- 1 poste d'assistante de service social en apprentissage

AGIR POUR L'ACCES AUX DROITS, LUTTER CONTRE LE NON RECOURS, LA RUPTURE DE DROITS ET LA FRACTURE NUMERIQUE

L'accès aux droits, la lutte contre le non recours et la rupture de droits sont des axes majeurs des actions du Service.

La majorité des ménages accueillis font face à des difficultés de cette nature et ils demandent un soutien administratif et financier.

Afin de lutter contre le non recours et de permettre le rétablissement des droits dans les meilleurs délais, les professionnels du service œuvrent au :

Soutien à l'obtention de papiers d'identité, en lien avec le service CNI/passeport de la Ville de Mulhouse,

Liens fonctionnels et orientation des publics vers l'ensemble des associations et services spécialisés dans la résolution de difficultés d'accès aux droits. *Pour exemple* : médiateur de la République, de l'assurance, Maison du droit et de la justice, …

Rétablissement des droits administratifs de tous les ménages accueillis : liens fonctionnels avec la CAF, CPAM, CARSAT…

En cours de finalisation : mise en place d'une ligne téléphonique dédiée pour les professionnels avec la Caisse d'allocation Familiales (CAF), convention de partenariat avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) afin de faciliter la délivrance des déclarations d'impôts.

La lutte contre la fracture numérique est au cœur de nos préoccupations, le numérique étant une porte d'accès aux droits sociaux.

A ce titre, le service est pleinement investi dans :

- la démarche **« Ville des Intelligences »** pilotée par la Ville de Mulhouse et la mise en place du « Réseau numérique solidaire »,
- le cadre de la convention Ville de Mulhouse/Orange, accès à la **tarification sociale numérique**,
- au besoin, en lien avec Emmaüs Connect, **accès à du matériel informatique et à des smartphones reconditionnés,**
- la mise en place de **permanences des agents France services** au sein du service (et à la Clé des Ainés) à raison de 3 demies journées par semaine,
- l'orientation vers les **Conseillers numériques de la Ville de Mulhouse et l'ensemble des partenaires**, notamment associatifs, proposant des actions d'accès au numérique à destination des publics, et,
- au profit des bénéficiaires du rSa rencontrant des difficultés d'accès au numérique, le service met en œuvre des **actions collectives d'appropriation des outils numériques**.

Contribution aux travaux du Schéma départemental de la domiciliation piloté par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP 68) et instruction des demandes de domiciliation des personnes sans domicile stable (hébergées chez des tiers, sous-main de justice…) ou fixe (SDF) présentant un lien avec la commune (action d'insertion, activité professionnelle, lien familial, amical…), une obligation légale des CCAS.

La domiciliation est un pré requis à l'accès aux droits. Elle permet à ses bénéficiaires de recevoir du courrier, de remplir certaines obligations et de faire valoir certains droits et prestations. L'attestation de domicile est accordée pour une durée de 1 an, renouvelable sous conditions. Le public rencontré présente des problématiques diverses allant d'une rupture brutale se traduisant souvent par la perte de l'emploi et du logement à une installation dans des phénomènes de désocialisation et des problématiques de santé (rupture des liens familiaux, absence de couverture sociale, de revenus, addiction, problèmes psychiques, psychiatriques, non recours aux soins somatiques, …).

En chiffres :

- 33 968 passages de ménages Mulhousiens accueillis à l'accueil généraliste (+ de 16% par rapport à l'année 2024)
- 1 092 personnes domiciliées au CCAS (+9% par rapport à 2024 et 38% depuis 2022)

GARANTIR POUR LES PERSONNES LES PLUS VULNERABLES SOCIALEMENT ET ECONOMIQUEMENT UN ACCES DIGNE AUX MOYENS DE SUBSISTANCE

L'accès digne aux moyens de subsistance constitue l'essentiel de l'**Action Sociale de Proximité** mise en œuvre par le service :

- **Depuis 2012, dans le cadre de la convention CeA/VdM « Développement Social Intégré » (DSI), le service accueille de manière inconditionnelle toute personne résidant à Mulhouse rencontrant des difficultés d'ordre financier, alimentaire, locatif ou toute autre situation d'urgence**. Les travailleurs sociaux de l'Unité Aide Sociale aux Habitants assurent tous les jours une permanence sociale sans RDV pour répondre aux besoins urgents.

  Sur RDV, une évaluation socio-budgétaire est réalisée, des conseils prodigués, des solutions immédiates mises en œuvre et, au besoin, une orientation vers un service social spécialisé et/ou d'insertion est proposée. Le Territoires de Solidarité CeA Mulhouse est l'un de nos partenaires majeurs dans la cadre des orientations proposée,

  Sur la base du Règlement intérieur des aides facultatives adopté le 28 avril 2022 par le Conseil d'administration du CCAS, pilotage de la Commission de secours du CCAS, qui accorde des aides financières qui couvrent des besoins de première nécessité : bons alimentaires, frais d'enterrement, assurance habitation, déménagement, désencombrement, électroménager, paiement de loyers, frais d'énergie, mise à l'abri après un sinistre, transports, etc. La Commission se réunit 2 fois par semaine, traite jusqu'à 50 dossiers par séance et vient compléter les aides légales existantes (CAF, CeA, etc.),

  - Le CCAS dispose d'une convention avec le **CREDIT MUNICIPAL**, situé rue du gaz à Mulhouse. Cette institution bancaire crée à Strasbourg en 1826, allie mission de service public et vocation sociale. Depuis la fermeture des guichets du Trésor public, cette convention permet de verser les aides financières accordées par la Commission de secours dans les meilleurs délais,

- Depuis 2004, l'**association CRESUS** assure des permanences dans les locaux du CCAS les mercredis en journée et vendredis après-midi. Le planning de RDV est géré par les agents d'accueil social du service. Cette association accueille, écoute et accompagne les ménages surendettés et les soutient dans la constitution des dossiers de surendettement. Elle agit en faveur de la lutte contre l'exclusion par l'éducation et la formation financière de tous et travaille en lien étroit avec de nombreux partenaires sociaux et de santé du territoire. L'association fait face à une augmentation significative des sollicitations. Chaque semaine ce sont environ une dizaine de ménages qui sont reçus en permanence. Les délais de rendez-vous avoisinent aujourd'hui les 6 semaines.

En chiffres :

- 2998 ménages reçus en permanence sans RDV par l'Unité Aide Sociale aux Habitants, soit une moyenne de 250 ménages accueillis chaque mois (hausse de +12% des ménages entre 2024 et 2025)
- 8 228 personnes ont bénéficié de soutien à la mise à l'abri après sinistres, aides alimentaires, prise en charge de frais de transports dont 1249 Pass'Joker Soléa (tarification sociale des transports)
- 368 167,54 € alloués sous forme d'aides financières diverses par la Commission de secours du CCAS au profit de 8 179 Mulhousiens
- 31 prises en charge d'enterrements de personnes dépourvues de ressources
- CRESUS : 2 bénévoles, 2 à 3 demies journées de permanence sur RDV par semaine

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL ET LES INTERACTIONS SOCIALES DES MULHOUSIENS

Jusqu'à ce jour, en concordance avec les moyens dont il dispose, le CCAS a fait le choix de se concentrer sur l'accompagnement des bénéficiaires du rSa vivant à Mulhouse :

Au sein de l'Unité rSa, 8 travailleurs sociaux et 4 conseillers en insertion professionnelle accompagnent près de 1 000 bénéficiaires du rSa éloignés de l'emploi et confrontés à l'exclusion : accompagnement social, accompagnement vers l'engagement citoyen et accompagnement socio professionnel. L'accompagnement mis en œuvre vise l'autonomie de la personne et s'appuie sur ses potentiels et ses compétences pour élaborer avec elle un projet réaliste, résoudre les difficultés qui font barrage au projet et aller vers l'activité et l'emploi à chaque fois que cela est possible,

Un mi-temps est consacré à la mise en place d'actions collectives : 9 actions collectives viennent ainsi renforcer l'acquisition de compétences préalables à l'entrée en formation ou à l'accès à un emploi tout au long de l'année. Elles ont pour objectifs de favoriser la construction du lien social et une dynamique au sein d'un groupe, l'évolution des capacités et compétences individuelles, l'intégration des codes sociaux et l'inclusion numérique. Afin de créer et de maintenir la mobilisation de chacun, les contenus sécurisés et progressifs sont adaptés aux besoins et capacités des personnes :

- **« Walk au Waldeck »** : programme d'activité physique adaptée dans la forêt du Waldeck afin de développer tous les bienfaits de l'activité sportive sur la santé physique et psychique ainsi que l'organisation d'un défi sportif annuel (randonnée dans les Vosges à la journée).

En septembre 2025, le partenariat avec le Service Santé, Senior et Handicap du CCAS, a permis à un groupe de 9 personnes accompagnées par l'Unité rSa de participer à la marche de 5 km des Mulhousiennes. L'ambiance festive, le soutien à une cause et la participation à un évènement reconnu ont été particulièrement apprécié par les participants. La participation à ce type d'évènement collectif et positif pour des personnes en situation de précarité et d'isolement renforce considérablement la confiance en soi et l'estime personnelle grâce au partage d'une expérience valorisante.

Cette initiative de participation aux Mulhousiennes a suscité un réel engouement pour relever de nouveaux défis. Un petit groupe de participants souhaite désormais s'engager dans la course des « Mulhousiennes » en 2026. Ce type d'initiative contribue activement à renforcer le pouvoir d'agir des bénéficiaires du rSa.

- **« Être »** : à partir de la méthodologie du Théâtre de l'Opprimé offrant une approche graduée et bienveillante, travail de renarcissisation, de confiance en soi et en les autres. Cet atelier s'adresse à des femmes en grand isolement et entretenant un rapport au corps et à soi très dégradé,

- **« Jardins partagés »** : partant de la demande de personnes en difficultés sociales, éloignées de l'emploi, habitant en milieu urbain et ne possédant pas de jardin de pouvoir accéder à la terre et à la nature par le jardinage, cet atelier a pour objectif de rétablir du lien social et de la convivialité, de rompre l'isolement par l'inscription dans un collectif d'entraide et de sensibiliser à la diversité alimentaire et à l'écologie,

- **« L'altérité et moi »** : construction d'un espace favorable à l'expérimentation de la dynamique de groupe et d'équipe autour d'un objectif commun qui est en l'espèce la réalisation de plats culinaires (choix de la recette, organisation des achats, répartition des tâches, réalisation du plat, partage du repas). La cuisine est le support pour l'émergence des potentialités, de lien social, de reconnaissance de chacun dans sa singularité et de mieux vivre ensemble,

- « Médiation animale » : Nouvelle action collective mise en place en 2025, l'objectif de cette action est de faciliter la relation à l'autre grâce à la médiation animale. L'animal est spontané, il interagit sans jugement, il active les notions de responsabilité, d'autonomie et de respect de l'autre. En prenant en compte les besoins de l'animal, la personne se décentre d'elle-même. Cette action est particulièrement bénéfique pour des personnes éloignées de l'emploi, en situation de mal-être (timidité, manque de confiance et d'estime de soi, isolement, dévalorisation de ses compétences et de son pouvoir d'agir),

- « Quel est mon projet ? » : un travail sur la personnalité, la connaissance de soi et la mise au jour de ses compétences qui permet aux participants d'élaborer et de construire un projet professionnel en lien avec la réalité du marché de l'emploi et de faire un choix de métier vers lequel orienter les recherches d'emploi,

- « Je postule » : fait suite à l'atelier « Quel est mon projet ? ». A partir des techniques du théâtre d'improvisation, travail sur le savoir-être, la confiance en soi, le positionnement positif, la préparation ainsi que la simulation d'entretiens d'embauche. L'objectif est de se préparer à un entretien professionnel,

- « Dynamiqu' Emploi » : après avoir élaboré un projet professionnel, cet atelier permet aux participants de se former et de devenir autonome dans les techniques de recherche d'emploi par l'outil numérique (utilisation du site France Travail, de la plateforme IAE, création d'un CV et d'une lettre de motivation en ligne, rechercher un emploi et postuler en ligne, …),

- « Café de l'emploi » : une à deux fois par an, une rencontre thématique permet aux personnes en recherche d'emploi ou de formation de s'informer grâce à un intervenant extérieur spécialisé dans le domaine de l'emploi et de partager avec les autres son expérience.

En chiffres :

- 850 suivis rSa en accompagnement social global
- 78 suivis rSa en accompagnement vers l'engagement citoyen
- 535 participations aux 119 ateliers collectifs organisés

FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES BENEFICIAIRES DE MINIMAS SOCIAUX

Au sein de l'Unité rSa, 4 conseillers en insertion professionnelle accompagnent spécifiquement vers l'insertion professionnelle les bénéficiaires de minima sociaux dans le cadre du dispositif du Plan Local d'Insertion par l'Economique (PLIE). L'accompagnement socio professionnel est destiné aux ménages bénéficiaires du rSa ou d'autres minima sociaux dont le projet professionnel est à construire ou consolider en fonction des aptitudes et des freins périphériques. Le référent socioprofessionnel accompagne le bénéficiaire dans la construction et la consolidation de son parcours d'insertion professionnelle et prend en compte la situation globale de la personne dans ses dimensions sociales et professionnelles. Le CCAS et la Ville de Mulhouse sont parties prenantes des coopérations engagées dans le cadre de la Loi Plein Emploi pour assurer une cohérence d'action et une complémentarité entre les offres de services proposées aux demandeurs d'emploi et bénéficiaires du rSa et pour mettre en œuvre de nouvelles modalités d'accompagnement renforcé.

Forum PLIE en 2025

Le service a été partie prenante, aux côtés de la MEF 68, du forum du PLIE du 27 mai 2025 « Venez trouver des clés pour rebondir ! », par la participation à son organisation des conseillers socioprofessionnels de l'Unité rSa ainsi que par l'animation d'un atelier sur la thématique du logement par la Mission Logement de l'Unité Aide Sociale aux Habitants. Cette manifestation s'est adressée à tous les bénéficiaires du PLIE accompagnés dans leur recherche d'emploi par les référents socioprofessionnels ainsi qu'aux habitants du quartier Brustlein. L'objectif de la manifestation était de proposer une palette non exhaustive d'outils à mobiliser pour les personnes en parcours d'accompagnement à l'emploi et leur permettre d'avoir une réponse aux difficultés qui constituent des freins à leur employabilité. Cette journée de rencontres a accueilli quelques centaines de personnes repérées par les référents socioprofessionnels du PLIE et a mobilisé une trentaine d'acteurs pour l'animation d'ateliers de remobilisation, d'accès aux droits et à l'emploi.

En chiffres :

- 266 accompagnements socio professionnels rSa
- Taux de reprise d'activité ou d'emploi : 27% dont 30% d'emploi durable

COOPÉRER A LA LUTTE CONTRE LE SANS-ABRISME ET LE MAL LOGEMENT

L'accès et le maintien au logement est une préoccupation de nombreux ménages qui se présentent au service. Le service déploie plusieurs modes d'intervention dans une **posture de « l'aller vers »** afin, notamment, d'éviter les ruptures de bail sans solutions de relogement et les expulsions locatives effectives :

- **Instruction de dossiers de demande de logement social, Droit au Logement Opposable (DALO), Droit à l'Hébergement Opposable (DAHO) et contingent préfectoral,**
- Intervention d'un travailleur social **Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) expulsions locatives** dont la mission est de pouvoir intervenir auprès de ménages dès le 1er impayés de loyers et éviter l'expulsion locative (inscrit au plan Logement d'abord 2018/2025 de la Ville de Mulhouse),
- Intervention d'un **travailleur social « Mission logement »** dédié à l'accompagnement des victimes de sinistres, aux personnes souffrant de troubles du comportement affectant leur savoir habiter (syndrome de Diogène, incurie), de situations complexes d'accès et de maintien au logement et/ou lors des expulsions locatives effectives ; un poste crée en novembre 2020 à la suite de nombreuses interventions liés à des problématique de Diogène et sinistres durant le 1er confinement. Un poste qui n'existe nulle part ailleurs dans ce format sur le territoire !
- En 2025, renforcement des missions AVDL Expulsions locative et Mission logement par la **création d'un troisième poste**,
- **Présence et soutien des ménages sans solution de relogement lors d'expulsion locative effective,**
- **Pilotage de la « Commission Mulhousienne des Expulsions Locatives ».** Objectif : se coordonner entre acteurs du territoire pour éviter les expulsions locatives effectives. En présence du CCAS-SSI, du Service logement de la Sous-préfecture, du SIAO 68/115, de SURSO, de la CeA (Espace Solidarité, S2S, Chargée de mission logement), de l'Equipe mobile expulsions locatives APPUIS et de représentants de Fondation pour le logement des personnes défavorisées, Instruction des demandes de **Fonds d'Aide au Relogement d'Urgence (FARU)**, en lien avec la DDETSPP 68, service inclusion sociale,
- **Contribution aux travaux du plan Logement d'abord Ville de Mulhouse** 2018/2025 et **gestion du Fonds de solvabilisation Logement d'abord**, un fonds qui intervient en complément et/ou en l'absence de réponses d'aides financières de droit commun (FSL, CAF,…) pour faciliter l'accès et/ou le maintien en logement des personnes les plus éloignées du logement,
- **Contribution au fonctionnement du Service public de la rue au logement (SPRULO),** crée en novembre 2022 (copilotage SIAO/115 et DDETSPP du Haut Rhin), nouveau cadre d'actions du Logement d'abord qui se déploie sur l'ensemble du département du Haut-Rhin : présence en Commissions veille sociale, urgence maraudes (CAMU) et situations complexes,
- **Contribution aux travaux du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2025-2030**. Pilotage : CeA/Etat.
-

En chiffres :

- 83 ménages accompagnés en prévention d'une expulsion locative
- 86 demandes d'enquêtes d'expulsions locatives transmises par la Sous-préfecture
- 376 personnes rencontrées par l'assistante sociale « Mission logement »
- 661 nuitées d'hôtel prises en charge par le CCAS dans le cadre de mises à l'abri lors de sinistres
- 63 ménages soutenus par le Fonds de solvabilisation Logement d'abord

CONTRIBUER A LA LUTTE CONTRE LA PRECARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Depuis plusieurs années, par convention annuelle, la CeA délègue au CCAS de Mulhouse le secrétariat et l'animation de la Commission FSL Energie pour le territoire de Mulhouse.

Le Fonds Solidarité Logement (FSL) énergie est un dispositif départemental qui peut accorder, sous conditions de ressources, des aides financières sous forme de subvention et de prêt sans intérêt à rembourser.

Le CCAS a pour mission de recueillir et instruire les demandes, de préparer la commission mensuelle et d'établir les notifications,

Par ailleurs, le secrétariat centralise également les demandes d'aides préventives EDF pour l'ensemble du département.

Cette aide permet aux clients EDF à jour de leurs factures d'obtenir une aide financière préventive des factures à venir d'un montant de 150 € au maximum.

En chiffres :

- 466 dossiers FSL Energie instruits (stable par rapport à 2024, en hausse de + de 53% par rapport à 2023)
- 114 demandes d'aides préventives EDF traitées

NOUVEAUTÉ 2025 - FAVORISER L'INTEGRATION DES ETRANGERS PRIMO-ARRIVANTS

TERRITOIRES D'INTÉGRATION

Le Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI), un partenariat Etat, Ville et CCAS de Mulhouse

La Ville de Mulhouse, historiquement connue pour ses traditions d'accueil, a confirmé son engagement en faveur de l'accueil et l'intégration des étrangers primo-arrivants sur sa commune.

À l'automne 2025, elle a signé, avec les services de l'État, un Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI) afin de renforcer la politique nationale d'intégration des étrangers primo-arrivants, dont les réfugiés, à l'échelon local.

Ce dispositif, porté par le Service Solidarité Secours et Insertion du CCAS, vise à mettre en œuvre des actions concrètes pour améliorer l'insertion des étrangers en situation régulière qui ont vocation à s'installer durablement sur le territoire mulhousien. L'objectif est de construire pour ces personnes une véritable démarche de parcours d'intégration renforcé, de l'apprentissage et la maîtrise de la langue française, des valeurs de la République et de la vie en France, vers l'insertion socio-professionnelle.

Pour sa première année, trois opérateurs ont été mobilisés afin de mener des actions, complémentaires à celles déjà déployées en matière d'accompagnement de droit commun, à destination des étrangers en situation régulière mulhousiens :

- **Sémaphore Mulhouse Sud Alsace**, à travers sa Mission Locale, propose des ateliers d'apprentissage du français et de sensibilisation aux valeurs de la République,
- **Le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)** étend, à travers sa Plateforme linguistique, son activité de positionnement et d'orientation vers des cours d'apprentissage du français, en assurant le suivi des places disponibles à l'échelle de la Ville, et,
- **Le CREPI (Club Régional d'Entreprises Partenaires de l'Insertion)**, à travers son action « Passeport pour l'Emploi », assure l'accompagnement individualisé dans des parcours d'accès à la formation et à l'emploi.

Pour coordonner et animer ce dispositif, une Chargée de mission rejoindra le service dans le courant du premier trimestre 2026. Sa mission : fédérer les acteurs locaux, assurer le lien avec l'Etat et la Ville et soutenir les publics concernés par ce dispositif.

➔ FOCUS SUR DEUX ACTIONS

1. LA JOURNÉE « PRÉCARITE ENERGÉTIQUE » DU 19 NOVEMBRE 2025

Face à l'urgence de la précarité énergétique, le CCAS de Mulhouse et la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) ont organisé, le 19 novembre 2025, une journée d'information et de conseils dans le hall du Centre Commercial Porte Jeune. Cet événement Grand Public s'inscrit dans le Plan stratégique 2023/2027 du CCAS visant à lutter contre la précarité énergétique et fait suite à la formation des travailleurs sociaux du CCAS, de la CeA et de partenaires locaux (ACCES, APPUIS, SURSO, etc.) organisée en 2024 avec Alter Alsace Énergie et Engie Grand-Est.

Avec la participation active de l'ADIL 68, l'Agence Locale pour la Maîtrise de l'Énergie (ALME), la Caisse d'Allocation Familiale, Alter Alsace Énergie, EDF Pôle Solidarité, la Fondation pour le logement des personnes défavorisées, le Service FSL de la CeA, Citivia, la Ville de Mulhouse (Services Habitat et Hygiène) et cette journée a permis de sensibiliser le grand public aux éco-gestes pour réduire la consommation d'énergie, informer sur les droits, aides financières (chèque énergie, FSL) et subventions pour la rénovation, accompagner locataires et propriétaires vers des solutions adaptées et promouvoir des innovations durables pour améliorer l'efficacité énergétique des logements. Cette initiative a renforcé la collaboration entre acteurs et permis aux Mulhousiennes et Mulhousiens de mieux appréhender les ressources mobilisables.

2. L'ACTION COLLECTIVE « HABITER & AGIR »

En 2025, la Mission Logement a lancé l'action collective « Habiter & Agir » afin de compléter les accompagnements individuels par un temps d'information et d'échange autour du logement.

La première rencontre, dédiée à la demande de logement social **« La demande de logement social : Mieux comprendre démarches, critères et délais »** a réuni 15 participants et été coanimée par des travailleurs sociaux et le bailleur social **m2A Habitat**. Les échanges ont permis de mieux comprendre les démarches, les critères d'attribution et les délais d'attente. Les retours ont été très positifs : tous les participants ont indiqué avoir appris de nouvelles informations et une majorité a déclaré mieux comprendre le fonctionnement de la demande de logement social. Cette action a également favorisé le partage entre participants, renforcé leur capacité d'agir et mis en évidence l'intérêt complémentaire de l'intervention collective dans l'accompagnement social.

100 % des répondants au questionnaire d'évaluation ont indiqué avoir appris des informations nouvelles et 75% des personnes ont estimé mieux comprendre le fonctionnement de la demande de logement social. A refaire !

SERVICE SANTÉ, SENIORS ET HANDICAP (CCAS-SSH)

Héritier du service « Santé » de la Ville crée dans les années 2000, le service « Santé, Seniors et Handicap » du CCAS est composé de deux Unités :

- Promotion de la santé, et,
- Actions et informations seniors et handicap.

Le service Santé, Seniors et Handicap met en œuvre des **actions de promotion de la santé en direction de tous les publics de la petite enfance aux seniors**. Il promeut également **le bien vieillir** à Mulhouse en favorisant l'accès à la mobilité, à la culture et aux loisirs tout en luttant contre l'isolement des seniors. Il accompagne les aînés dans les démarches qui les concernent et les informent sur leurs droits. Il met aussi en œuvre des actions visant à promouvoir et faciliter l'inclusion dans la cité des personnes en situation de handicap.

En chiffres :
- ✓ 15 postes au 31/12/2025 dont 14 postes pourvus
- ✓ 12,3 équivalents temps plein

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES SENIORS

L'Unité Actions et Informations Seniors décline le « **Plan d'Action Ville Amie des Aînés** » qui est le socle de l'ensemble de la politique publique en faveur des seniors mulhousiens pour :

- Adapter le territoire au vieillissement de sa population et aux besoins des aînés,
- Répondre au défi de la transition démographique,
- Engager une dynamique participative autour du bien-vieillir.

Des enjeux identifiés autour du lien social et de la solidarité y apparaissent et ont été à nouveau mis en lumière lors de la démarche Mulhouse Solidaire.

Les missions et activités du CCAS qui contribuent à cet objectif sont les suivantes :

- **Animation du point d'accueil des seniors mulhousiens « La Clé des Aînés »** : conseils gérontologiques, aide à la mobilité, lutte contre l'isolement, lien social et loisirs, informations et renseignements divers…
- **Instruction des dossiers d'aide sociale à l'hébergement** pour le compte de la CeA, une obligation légale (article L131-1 du CASF),
- Délivrance de la « Carte Pass'temps seniors 2025 » **:** cette carte (**gratuite**) **facilite l'accès des seniors mulhousiens aux loisirs et aux activités culturelles et sportives. Elle donne droit à de nombreux avantages : entrées gratuites au Zoo et dans les piscines, réductions dans les cinémas, musées, spectacles, restaurants et pour diverses activités sportives.** Des permanences sont organisées dans les quartiers tout au long du mois de janvier pour permettre l'obtention de la carte. La Ville de Mulhouse a également enrichi ces avantages : accès gratuit au Parc zoologique et botanique, aux piscines de l'agglomération, tarifs préférentiels dans plusieurs musées et cinémas, ainsi que des offres pour des formations en informatique, des activités sportives et des repas seniors,

- **Instruction de l'aide à la mobilité avec la gratuité des transports en commun mise en place par la Ville de Mulhouse depuis 2021** : afin de favoriser la mobilité des Mulhousiennes et des Mulhousiens de 65 ans et plus et de promouvoir l'utilisation des transports collectifs, la Ville de Mulhouse s'est engagée à instaurer la gratuité dans les transports urbains qui desservent l'agglomération et a confié la mise en œuvre de cette mesure au CCAS. La Clé des ainés traite l'ensemble des demandes qui augmentent chaque année,
- **Pilotage de la démarche « Mulhouse, Ville Amie Des Aînés »** (VADA) depuis 2015, cette démarche participative repose sur l'idée de la prise de parole des ainés dans l'élaboration des politiques publiques et leur mise en œuvre. *Ambitions* : développer un environnement urbain et social favorable aux ainés en intégrant la notion de vieillissement dans la planification urbaine (mobilier urbain, accessibilité, transports…), en créant un environnement respectueux des personnes âgées et en adéquation avec leurs besoins (services, intergénérationnel …). En 2025, la démarche de labellisation a été poursuivie par le biais de nombreuses concertations. Celles-ci ont permis d'aboutir à la réalisation d'un diagnostic participatif de territoire.
    - Selon vous, à Mulhouse, qu'est-ce qui participe au bien-être des seniors ?
    - Selon vous, à Mulhouse, qu'est-ce qui participe au mal-être des seniors ou a un impact négatif ?
    - Que faites-vous pour contribuer à votre bien-être/ qu'est-ce qui pourrait être fait pour améliorer le bien-être des seniors ?
- **Animation de l'instance participative « Mulhouse Aînés »** qui contribue à enrichir la réflexion autour de la déclinaison mulhousienne de la démarche « Ville Amie Des Aînés ». *Missions* : réfléchir, proposer et mettre en place des actions dans le cadre de la démarche Ville Amie Des Aînés, pouvoir se saisir des problématiques ou être saisi par la Ville pour des avis sur des projets portés par la collectivité, être relai d'information et de communication entre les seniors, les acteurs locaux et les autres générations.

  L'instance Mulhouse ainés est notamment à l'origine de la rédaction et de la diffusion d'une gazette trimestrielle destinée à informer les seniors mulhousiens des dispositifs et actions qui les concernent. Cette année, l'instance a créé un livret de promenades adaptées aux seniors proposant plusieurs parcours de marche à Mulhouse.
- **Organisation d'actions collectives et d'évènements à destination des seniors** : Concert des ainés, action « Me sentir bien et en sécurité dans ma ville », programme ICOPE, la Fête de Noël des Ainés …
- Suivi du registre des personnes de plus de 65 ans, ou de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, des personnes adultes handicapées et de toutes les personnes inscrites par un tiers dans le cadre du dispositif **« Plan ORSEC – vague de chaleur »** piloté par la Préfecture du Haut-Rhin.

En chiffres :

- 22 046 demandes traitées à la Clé des ainés
- 10 850 demandes de Pass'transports gratuits (contre 8500 demandes en 2021)
- 4746 cartes Pass'temps seniors délivrées
- 247 dossiers d'aide sociale à l'hébergement
- 1903 participants au « Noël des Aînés » du 4 décembre organisé pour la Ville de Mulhouse
- 146 seniors en présentiel et 350 seniors en ligne ont été consultés dans le cadre du diagnostic participatif « Ville Amie des ainés »

FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP QUEL QUE SOIT L'AGE ET LE HANDICAP

Dans le cadre des actions de prévention des discriminations à l'égard des personnes handicapées pilotées par le CCAS, le service facilite le dialogue entre les services municipaux et les associations représentatives des différents types de handicap. Il favorise les échanges et la mise en réseau des acteurs privés et publics et pilote l'organisation de diverses actions et manifestations tout au long de l'année :

- Avis consultatif pour une prise en charge financière par le **« Fonds Départemental de Compensation du Handicap »** : instruction des dossiers de demandes de financement des aides techniques individuelles aide financière destinées à compenser les situations de handicap ou de perte d'autonomie,
- Animation de la **« Commission Extra-municipale des Personnes Handicapées »** crée par la Ville de Mulhouse en 1985. Lieu d'échanges et d'informations réunissant des partenaires associatifs ou professionnels œuvrant dans le champ du handicap, permettant une meilleure connaissance de l'existant dans ce domaine et de réfléchir collectivement à des projets pour une cité plus inclusive,
- Animation de la **« Commission Mulhousienne Pour l'Accessibilité » (CMPA)** : réalisation du rapport annuel « Accessibilité » obligatoire pour les communes de plus de 5 000 habitants (loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées),
- Contribution aux travaux de la **« Commission intercommunale d'accessibilité »** pilotée par m2A,
  Suivi de « l'Agenda D'Accessibilité Programmé » (AAP) : dans le cadre de sa politique d'inclusion et conformément à la réglementation en vigueur, la commune poursuit la mise en œuvre de son AAP. Cet outil de planification permet d'organiser sur plusieurs années les travaux nécessaires pour rendre accessibles les Etablissements Recevant du Public (ERP) de la Collectivité,
- En lien avec les services de la Ville, création d'une « Cellule de concertation handicap voirie », dont l'objet est d'associer les personnes concernées à la réflexion relative aux projets d'aménagements de la voierie, Nomination de deux **« Référents handicap »** avec un rôle consultatif sur ces questions,
- **Pilotage de la 17e édition du « Mois du Cerveau »** du 22 avril au 24 mai 2025 sur le thème des fragilités émotionnelles, cognitives et comportementales qui a réuni 1011 participants. Événement ouvert à tous réunissant conférences, débats, projections, spectacles et expositions pour mieux comprendre le fonctionnement du cerveau et le quotidien des personnes concernées et de leurs proches.

Nouveauté 2025 - **Signature de la Charte Romain Jacob** : initiée par l'association Handidactique, cette charte vise à améliorer durablement l'accès aux soins et à la santé des personnes en situation de handicap, en fédérant les acteurs du territoire autour de valeurs communes : équité, inclusion et continuité des parcours de soins. Le 16 mai 2025, dans le cadre de la Semaine de la Démocratie Sanitaire, la Charte a été signée à l'échelle du Sud du Haut-Rhin, sous l'impulsion du Réseau des Acteurs pour la Promotion du Handicap (RAPH 68) et avec le soutien de l'ARS Grand Est. 29 acteurs institutionnels et associatifs (dont la Ville de Mulhouse) œuvrant dans les champs sanitaire et médicosocial se sont engagés à en appliquer les principes au sein de leurs établissements respectifs et ainsi à faire vivre la dynamique collective « Unis pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap »,

AMÉLIORER LA SANTÉ GLOBALE DE TOUS LES MULHOUSIENS

Le Service met en œuvre des actions de promotion et d'éducation pour la santé.

A ce titre, il pilote et anime :

- « La Pause des Parents » : animation de groupe de paroles destinés aux jeunes et futurs parents sur la santé et le développement de l'enfant,

- **« Le Contrat Local de Santé (CLS) III 2024/2028 de Mulhouse » :** signé en décembre 2023 par 15 partenaires institutionnels, il répond à 4 objectifs : promouvoir les comportements et les cadres de vie favorables à la santé, permettre l'accès aux soins et à la prévention pour tous et renforcer l'attractivité du territoire, mettre en place des formations pour les habitants, les associations et les professionnels de santé autour de la prévention et de l'accès aux soins et animer le CLS et le faire connaître.

Ce contrat de 3ème génération se décline en 4 parties : prévenir, guérir, informer et former, coordonner.

Parmi les principales réalisations de 2025, peuvent être citées :

- **Axe 1 « prévenir »**, la poursuite de la circulation de l'unité mobile **« M ta Santé »** dans tous les secteurs de la ville, ainsi que la mise en place de 2 actions **M'Ta Santé « Lycées »** avec le déploiement d'un village de prévention dédié aux jeunes au sein des établissements scolaires,
- **Axe 2 « guérir »**, la signature par la Ville de Mulhouse de la **Charte locale pour l'attractivité des professions de santé sur le bassin de vie de Mulhouse et Agglomération** le 17 mars 2025,

Innovation 2025 – le démarrage du dispositif « Habitants Relais en Santé » avec la mobilisation d'un premier groupe d'habitants bénévoles destinés à être formés et à promouvoir auprès de leurs pairs les messages de prévention et les lieux ressources du territoire en matière de santé.

En chiffres :

- 461 parents rencontrés dans le cadre de « La Pause des Parents » et 82 séances proposées
- Après 2 ans de mise en mise œuvre du Contrat Local de Santé, 84 % des actions sont engagées

PERMETTRE L'ACCES AUX SOINS DE TOUS

Mise en œuvre d'actions de dépistage et d'orientation vers les soins

- **Mise en circulation de l'Unité mobile « M Ta Santé »**, en copilotage avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Mulhouse Agglomération (CPTS). Projet phare du CLS de 3ème génération, cette unité mobile vise à aller au plus près des populations les plus éloignées des soins et de la prévention afin de leurs proposer des dépistages, des entretiens de prévention, de l'information et une orientation si nécessaire,
- **Du 14 au 28 novembre 2025 s'est tenue la « Quinzaine du Diabète »**. Cet évènement phare et historique, lancé en 2006 par la Ville de Mulhouse et aujourd'hui mis en œuvre par le CCAS, permet de sensibiliser, informer et lutter contre le diabète par le biais d'une manifestation au cœur des quartiers Mulhousiens.

Durant la quinzaine, les habitants sont invités à se rendre sur des sites partenaires leur permettant de réaliser gratuitement un contrôle de glycémie, d'avoir des conseils en diététique, d'échanger avec des professionnels de santé, de s'informer sur le diabète mais aussi de bénéficier de conseils à la reprise d'activité physique. La Quinzaine du Diabète est le fruit d'une collaboration étroite entre tous les partenaires locaux. Nous tenons à exprimer notre gratitude envers l'ensemble des partenaires et bénévoles qui s'investissent dans cette initiative, ainsi qu'envers tous les nouveaux participants qui rejoignent progressivement notre démarche année après année.

La Quinzaine du Diabète, c'est aussi prévenir le diabète en permettant au plus grand nombre de mieux connaître cette maladie silencieuse. À ce titre, plusieurs temps forts ont été organisés : conférences, rencontres santé et ciné-débat.

Lors de cette édition, le programme comprenait un ciné-débat autour du quotidien de jeunes atteints de diabète de type 1 (film « Moins seuls ensemble »), une conférence consacrée au diabète gestationnel (« Le diabète de grossesse : quésaco ? »)trois ateliers diététiques. Au total, une cinquantaine de personnes ont participé à ces temps d'échange. Cette année encore, deux stands de prévention complémentaires ont été proposés : un stand dédié à la prévention du tabac et un stand consacré à la prévention des maladies rénales.

- Dépistage buccodentaire : grâce à un partenariat de longue date avec l'UFSBD (Union Française pour la Santé BuccoDentaire), l'ensemble des enfants scolarisés en école maternelle à Mulhouse sont vus chaque année à raison de 2 fois par an :

  - *Un premier temps* est animé par l'animatrice en prévention buccodentaire permet de sensibiliser les enfants à l'importance du brossage des dents et de leur montrer les bons gestes à adopter,
  - *Un second temps* en présence d'un dentiste permet de dépister les éventuelles caries et d'informer les parents afin que ceux-ci fassent réaliser les soins nécessaires

  De plus, distribution de kits de brossage aux écoles qui en font la demande dans le cadre de projet de sensibilisation spécifique.

- Soutien et accompagnement à l'installation des professionnels de santé : inauguré dans le quartier de Bourtzwiller en novembre 2024, le Centre de santé CASAM a permis la mise en œuvre de consultations de médecine générale à destination des personnes sans médecin traitant en priorisant les patients nécessitant un suivi pour des pathologies chroniques (ALD ou exonération) ou les plus de 60 ans. Aussi, l'ouverture de ce centre de santé a permis de répondre, pour partie, à la problématique de la fermeture de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Bourtzwiller intervenue début juillet 2023.

  Les objectifs sont de :

  - Assurer le rôle de médecin traitant dans l'attente pour le patient d'en retrouver un,
  - Proposer une offre de téléconsultation réalisée par des infirmiers libéraux pour les patients sans médecin traitant ne pouvant pas se déplacer,
  - Former des étudiants en santé, en lien notamment avec la Faculté de médecine de l'université ;
  - Rendre attractif l'exercice médical dans la ville de Mulhouse, afin que les étudiants en santé s'y installent à l'issue de leur formation initiale.

Ces deux derniers objectifs reposent notamment sur le fonctionnement original du centre de santé. Ici, des internes en fin de cursus, qui ont le droit de consulter seuls, effectuent les consultations tout en étant encadrés

par des médecins seniors, à la retraite. En stage pour six mois, chaque interne effectue une journée par semaine au centre de santé, toujours en binôme avec le médecin senior. Une assistante médicale complète le dispositif.

Ce projet, qui répond aux besoins en santé sur le territoire, est piloté par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Mulhouse Agglomération et s'inscrit pleinement dans les axes du 3ème Contrat Local de Santé 2024/2028 de la Ville de Mulhouse mis en œuvre par le CCAS.

- Animation et contribution aux réseaux de partenaires sur la thématique de la santé mentale :
  - Du 6 au 19 octobre 2025, participation aux **« Semaines d'information en santé mentale »** du Haut-Rhin pilotées par le Centre Hospitalier de Rouffach (CHR) sur le thème « Pour notre santé mentale, réparons le lien social » : organisation par le **réseau santé de Bourtzwiller de la « Promenade Santé »** ; 75 participants
  - **« Conseil Local de Santé Mentale » (CLSM)** : créé en 2013 par la Ville de Mulhouse et coanimé avec le Centre Hospitalier de Rouffach (CHR), ce conseil réunit les instances de la psychiatrie de secteur pour porter des projets en direction de la population. Objectif : créer des projets « tampon » pour apporter une réponse aux personnes en souffrance psychique en attendant la prise en charge médicale (attente de plusieurs mois actuellement). 2 groupes de travail lancés en 2025 : « Santé mentale et bien-être des jeunes » et « Gestion des situations complexes en santé mentale ».

En chiffres :

- 130 entretiens de prévention réalisés depuis l'Unité mobile « M'Ta Santé » ainsi que 139 bilans de prévention. A cela s'ajoutent 401 mammographies et 117 frottis réalisés.
- 5580 consultations au cours de la première année de fonctionnement du Centre de Santé CASAM
- Plus de 3 200 enfants vus en dépistage buccodentaire
- 2 157 contrôles de glycémie ont été réalisés durant la Quinzaine du diabète, 32 actions ont été menées, dont 15 avec la présence d'une diététicienne-nutritionniste (conseils en diététique), 8 avec la présence d'un enseignant en activité physique adaptée (promotion de l'activité physique et accompagnement à la reprise d'activité physique), 3 avec la présence de la Ligue contre le cancer (stand de prévention du tabac) et 4 avec la présence de l'association France Rein (stand de prévention des maladies rénales).

PROMOUVOIR LES COMPORTEMENTS FAVORABLES A LA SANTÉ :

Mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de promotion de la santé :

- **Participation à la 12ème édition de la course « Les Mulhousiennes »** les 20 et 21 septembre avec la prise en charge par Harmonie Mutuelle de 142 inscriptions de public éloignés de la pratique sportive. La Ligue contre le Cancer du Haut-Rhin, également partenaire, a proposé des interventions de prévention et de dépistage des cancers,
- **Organisation des « Réseaux d'Activités Physiques Adaptées de Quartier » (RAPAQ)** afin de déconstruire certaines croyances bloquantes pour le public à l'inscription dans une pratique d'Activité Physique (AP), basée sur le ludique, sans notion de compétition. Le but est de renouer avec la pratique d'une activité. Ces actions sont menées en lien avec les acteurs des quartiers tels que les épiceries solidaires et les centres socio-culturels,

- **Organisation d'une Journée « Santé au Drouot »** le mercredi 9 juillet 2025 permettant aux habitants du quartier de s'informer et de participer à de nombreux ateliers pour prendre soin de soi et de sa famille. Une vingtaine de partenaires issus du Réseau Santé de Quartier, engagés dans la dynamique et une centaine d'habitants participants : le Centre socio culturel le Boat, la Maison des Familles Caritas/Fondation d'Auteuil, l'équipe du Point Ecoute du Centre hospitalier de Rouffach, l'association 3 ADB, Caritas Drouot, le GHRMSA, Nat'Connect, le service Famille, Parentalité et Prévention du CCAS, La Maison Sport Santé, etc.

- **« Prenons soin de nous et de nos proches »** : action de prévention et d'éducation à la santé destinée à faciliter l'accès aux soins. Crée en 2007 par la Ville de Mulhouse, cette action touche chaque année environ 400 personnes dans un cadre qui favorise la participation chacun et où le savoir se partage. Cette année, 12 structures engagées dans la démarche et de nombreux thèmes abordés : prévention des cancers, allergie et environnement, vaccination, mal de dos et articulations, santé de la femme, etc

- Déploiement du « Sport Sur Ordonnance » en lien avec le Service des Sports de la Ville de Mulhouse :
  - **« Prescri'mouv »** décliné sur le Grand Est : inclusion possible uniquement si la personne correspond à l'un des critères suivants : troubles musculosquelettiques, obésité (IMC>30), d'un covid long ou d'une ALD30,
  - « Mulhouse Sport santé » : à Mulhouse, la Ville a souhaité aller encore plus loin pour ses habitants en ouvrant les portes du dispositif Prescri'mouv aux Mulhousiens éloignés de la pratique sportive, ne souffrant pas des pathologies énoncées ci-dessus.
  - **« Programme d'accompagnement renforcé »** : pour la 4ème année consécutive, la Ville propose un dispositif « *Made in Mulhouse* » en renforçant le dispositif Prescri'mouv qui permet de proposer des séances complémentaires : entretiens motivationnels (pour comprendre les freins à la pratique d'activité physique) et découverte des clubs et associations sportives du territoire.

En chiffres :

- 360 bénéficiaires de « Mulhouse Sport Santé » dont 114 personnes ne répondant pas aux critères d'inclusion Prescri'mouv
- 420 personnes sensibilisées aux questions de santé dans le cadre de « Prenons soin de nous et de nos proches »

➔ FOCUS SUR TROIS ACTIONS

1. EN PARTENARIAT GHRMSA/VILLE ET CCAS DE MULHOUSE, LA « COMMISSION SANTE DE L'ENFANT »

La Commission Santé de l'Enfant (CSE) est une initiative conjointe du CCAS de Mulhouse et du GHRMSA, animée par la puéricultrice du Réseau santé ville.

Cette commission réunit des professionnels de divers secteurs (santé, éducation, social) travaillant avec des enfants de 0 à 11 ans et leurs familles.

La CSE regroupe plus de 150 partenaires, avec environ 80 à 100 participants actifs à chaque réunion.

L'objectif principal est d'améliorer la compréhension et la coordination des actions autour de la santé globale de l'enfant.

Ambitions et enjeux de la CSE : créer un espace de coopération entre professionnels autour des besoins de l'enfant, renforcer la prévention et le repérage des difficultés, mieux valoriser les ressources et dispositifs existants, outiller les professionnels dans leur accompagnement, et promouvoir une approche globale et bienveillante de la santé de l'enfant (physique, psychique et sociale).

Les 4 temps forts de 2025 :

- 9 janvier 2025 : **« Présentation de la médecine scolaire à Mulhouse, acteur important dans la prévention et le suivi de la santé des élèves et les Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), espaces d'écoute et de socialisation pour les enfants (0-6 ans) et son/ses parent(s) ».** *Intervenants :* médecine scolaire et service parentalité du LAEP Capucine – SAPPH Alsace / Association Marguerite SINCLAIR,
- 3 avril 2025 : **« La santé mentale des enfants (0-11ans) ».** *Intervenants* : Service de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent du GHRMSA et le Centre de Ressources sur le Handicap Psychique, le CREHPSY,
- 3 juillet 2025 : **« Présentation des actions de prévention et de dépistage réalisées en maternelle : troubles du langage, problèmes bucco-dentaires, troubles de la vision ou du développement… et des résultats mulhousiens ».** Intervenants : UFSBD 68, Service Prévention de la CPAM et Service de PMI – CeA,
- 25 septembre 2025 **: « La protection des enfants en danger et les démarches à entreprendre en cas de situation préoccupante ».** *Intervenants* : Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger du GHRMSA (UAPED), la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) de la CeA.

La Commission santé de l'enfant est reconnue de tous et joue un rôle crucial dans la coordination et l'amélioration des pratiques professionnelles autour de la santé de l'enfant, ce qui souligne toute l'importance de la préserver et de poursuivre le travail engagé afin de garantir la continuité des dynamiques partenariales, de renforcer la qualité des réponses apportées et de consolider les actions en faveur du bien-être et de la prise en charge des enfants et de leurs parents.

2. DANS LE CADRE DE LA SEMAINE BLEUE, LA MARCHE INTERGENERATIONNELLE

Dans le cadre de la démarche Ville Amie des Aînés (VADA), la Ville de Mulhouse a renforcé la participation des seniors à la vie locale à travers la création de l'instance « Mulhouse Aînés ». Un groupe de dix seniors a travaillé pendant plus d'un an à la conception d'un livret de parcours de marche accessibles, testés et validés par les participants eux-mêmes.

Cette dynamique a donné lieu, le 8 octobre, à une **première marche intergénérationnelle** reliant le Square Roosevelt aux Terrasses du Musée. L'événement, largement salué par les participants, a été décrit comme « une belle initiative conviviale » et un moment « très enrichissant et accessible à tous ». Plusieurs ont également souligné « le plaisir de marcher ensemble » et « la qualité des animations proposées ».

Cette action s'inscrit pleinement dans la politique de promotion de l'activité physique, de lutte contre l'isolement des personnes âgées et de renforcement du lien intergénérationnel portée par le service Santé, Seniors et Handicap du CCAS de Mulhouse, en partenariat avec le **Collectif « Bien Vivre Bien Vieillir à Mulhouse ».**

Accessible sans inscription, cette matinée conviviale a permis à un public varié de participer librement à la marche et aux différentes animations proposées tout au long du parcours. Plusieurs activités adaptées étaient ainsi proposées, telles que des initiations au sport adapté, des séances de sophrologie ainsi qu'un atelier de yoga sur chaise. De plus, des stands d'information ont été mis en place afin de sensibiliser et d'informer les participants, notamment les seniors et leurs familles, sur les dispositifs existants. Cette manifestation a mobilisé de nombreux partenaires locaux, parmi lesquels des structures d'aide et d'accompagnement des seniors telles que AMAELLES, Delta Revie et France Alzheimer, les Centres Socio-Culturels (CSC) mulhousiens, les services municipaux (Famille, Parentalité, Prévention et le Réseau des bibliothèques), …

3. LES HABITANTS RELAIS SANTÉ

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, la Ville de Mulhouse met en place le **dispositif des « Habitants Relais Santé »** afin de favoriser l'accès à la prévention et aux soins. Ces bénévoles, issus des différents quartiers, sont des personnes ressources de proximité qui informent, écoutent et orientent les habitants sur les questions de santé.

En 2025, le projet a été lancé avec des temps de partage et de concertation entre acteurs de la santé, du social et habitants, afin de construire collectivement le dispositif et son cadre d'intervention. Le parcours de formation des bénévoles a été défini et les premiers recrutements ont été engagés en s'appuyant sur les dynamiques locales et les réseaux de proximité existants.

L'année 2026 marque désormais le plein déploiement du dispositif, avec la montée en puissance du réseau d'habitants relais sur le territoire et la mise en œuvre effective de leurs actions de proximité dans les quartiers.

L'ADN des Habitants Relais Santé

- Résident dans un quartier
- Bon relationnel, reconnu localement
- Volontaire, disponible et motivé
- Capacité d'écoute et de transmission
- Empathie, bienveillance, enthousiasme
- Esprit d'équipe, savoir être relationnel
- Intérêt pour la santé et le lien social
- Volonté de s'investir dans son quartier

SERVICE FAMILLE, PARENTALITE ET PREVENTION (CCAS-FPP)

Le service « Famille, Parentalité et Prévention » du CCAS est composé de 3 Unités :

- Famille,
- Prévention collège,
- Équipes de prévention citoyenneté des Coteaux (EPCC) et de Bourtzwiller (EPCB).

En chiffres :
- 13 postes au 31/12/2024 dont 13 postes pourvus
- 12,6 équivalents temps plein

PRÉVENIR LA DÉSAFFILIATION SOCIALE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Favoriser le bien-être et le bien vivre-ensemble en mettant en œuvre des politiques de prévention, de soutien à la parentalité et de citoyenneté en direction des jeunes et de leurs familles, une priorité du CCAS.

Les dispositifs phares :

Dans le cadre d'un partenariat avec la CeA, afin de soutenir les jeunes en difficulté, une équipe de 5 éducateurs de secteur est déployée dans différents quartiers prioritaires de la politique de la Ville : Bourtzwiller, Coteaux, Franklin, Fonderie, Briand, Drouot, Wolf – Wagner-Vauban-Neppert. Ils interviennent auprès des jeunes de 10 à 25 ans dans le cadre de la protection de l'enfance, de la lutte contre le décrochage scolaire, de l'insertion socio-professionnelle et de la prévention de la délinquance. Ils interviennent notamment au sein des collèges de leurs secteurs respectifs afin de travailler en synergie avec les équipes pédagogiques et éducatives des établissements :

- Secteur de Bourtzwiller : interventions au collège de Bourtzwiller
- Secteur Coteaux : interventions au collège Jean Macé
- Secteur Centre : interventions au collège Kennedy
- Secteur Drouot : intervention au collège Saint-Exupéry
- Secteur Wolf, Wagner, Vauban, Neppert : intervention au collège Wolf

Depuis 2022, en partenariat avec l'Etat et la Ville de Mulhouse, le dispositif des Bataillons de la prévention » rebaptisé « Equipe prévention citoyenneté des Coteaux ou de Bourtzwiller », sont composées pour leur volet éducatif d'un éducateur spécialisé et d'un éducateur sportif. Ils renforcent le travail de terrain effectué auprès des jeunes de 14 à 25 ans et leurs familles dans le quartier. Le développement du civisme, de la citoyenneté et l'insertion socio-professionnelle représente le cœur de leurs missions auprès de ce public contribuant ainsi à renforcer les dispositifs de développement de la citoyenneté et de prévention de la délinquance. Ils interviennent en horaires décalées (Week-end, soirées…) et en pieds d'immeubles pour être au plus près des habitants. Le lien avec le Centre social du quartier (l'AFSCO et PAX) et avec les associations de leur secteur est important afin de créer une synergie dans les modes d'interventions.

En chiffres :
- 444 jeunes de 10 à 25 ans accompagnés
- 123 actions collectives
- 4 488 jeunes bénéficiaires d'actions collectives

SOUTENIR LES PARENTS DANS LEUR ROLE EDUCATIF

Favoriser le bien-être au sein de la famille et dans son environnement en mobilisant les ressources des familles et les forces vives du territoire dans une démarche de coresponsabilité, telle est l'ambition du CCAS.

Pour ce faire, plusieurs leviers :

- Newsletter mensuelle gratuite & « Bons plans Mulhouse en famille » afin d'accéder à des informations relatives à l'actualité municipale liée à la famille ainsi qu'à une offre de bons plans gratuits ou à tarifs négociés spécialement : sorties aux musées, nature, évènements culturels ou sportifs et de loisirs permettent aux parents et/ ou grands-parents de profiter de bons moments en famille. Des temps forts ponctuent cette offre dédiée au bien-être des familles : fête de Noël, Halloween, chasse aux œufs…

- « Les Rendez-vous de la Parentalité » s'adressent à l'ensemble des familles mulhousiennes avec pour objectif d'apporter des pistes de réflexion ainsi que des outils pour répondre aux questions du quotidien. En 2025, ils ont rassemblé 280 participants :

Le premier RDV de la parentalité de 2025 a consisté en l'organisation d'un ciné-débat dans le quartier Centre sur la thématique « Interculturalité et parentalité » animés par l'ARSEA en partenariat avec le centre socio-culturel Porte du Miroir lorsque des cultures différentes cohabitent, il est nécessaire de comprendre pourquoi certaines pratiques peuvent parfois étonner ou décontenancer et de souligner que le rapprochement de sa culture d'origine avec celle de son pays d'adoption est presque toujours possible. Ce rendez-vous de la parentalité propose d'ouvrir le débat avec les familles pour discuter de la parentalité à travers les différentes cultures.

Projection du documentaire « Bébés » d'Alain CHABAT

Synopsis : *Bébés, c'est la magie de la diversité : « Quatre pays…quatre bébés de la naissance aux premiers pas ». Ils s'appellent Ponijao, Bayarjargal, Mari et Hattie et vivent en Namibie, en Mongolie, au Japon et aux Etats-Unis. Bébés nous plonge simultanément au cœur des cultures très différentes et saisit les moments les plus émouvants, drôles et insouciants, uniques et universels, des premiers mois de la vie. La diversité pose la différence comme un postulat. Tokyo n'est pas San Francisco. La Mongolie n'est pas la Namibie. Partant de cette différence, la diversité est un principe qui permet de vivre en harmonie, dans le respect des particularités de chacun. Cela nécessite de ne pas juger. Une culture n'est pas forcément supérieure à l'autre. Un échange s'engage ensuite avec les parents présents autour de ce qui fait enjeux dans la vie de famille lorsque l'on quitte son pays d'origine pour s'établir en France*.

Le second rendez-vous sur la thématique du Harcèlement fait suite au plan de lutte contre le Harcèlement menée par la Ville de Mulhouse et répond à une demande de nombreux parents démunis sur la manière de protéger leurs enfants de ce phénomène de société rendu exponentiel avec les réseaux sociaux.

Tadam Impro met en scène, sous forme de jeu théâtral improvisé un sujet spécifique et sensible.

Des comédiens font vivre, grâce à des interactions avec le public, le temps de saynètes, différentes situations qui exploitent la thématique du Harcèlement, la questionne, la développe. Tadam en fait un spectacle vivant qui s'ouvre sur un temps de dialogue avec le public. Une experte, Perrine Paume enrichira le théâtre forum en apportant une perspective éclairée. Elle permet d'approfondir les échanges, de valider des solutions proposées et d'offrir des outils adaptés aux familles.

Le troisième RDV de la parentalité est une journée festive à passer en famille avec le « FESTI'FAMILLE » qui se déroule depuis maintenant 3 ans, fin juin.

Dans le cadre de « Mon été à Mulhouse », qui propose pour la période estivale une programmation municipale spécifique, le « FESTI FAMILLES » est un évènement qui fête le démarrage des vacances scolaires d'été de manière ludique tout en proposant aux parents un soutien dans leurs fonctions éducatives. Cette approche originale permet de s'amuser autour de la parentalité, d'apprendre, d'échanger, de découvrir des outils très utiles dans la gestion du quotidien.

Organisée le 28 juin 2025, la journée se construit comme un forum avec différents ateliers parents-enfants autour de la thématique de la vie de famille à l'approche des vacances d'été. Au programme dans une ambiance festive qui a réjoui près de 115 enfants : un atelier sportif, un atelier sport santé, des exercices simples et rapides de sophrologie pour se détendre, des goûters futés avec une diététicienne nutritionniste, un atelier scrapbooking, de l'art thérapie avec une intervenante de la structure « d'Arts et d'âmes », des jeux éducatifs avec la Ludothèque, un atelier vacances en familles avec des astuces écoresponsables, du numérique en toute sécurité avec Sémaphore et les Conseillères Numériques.

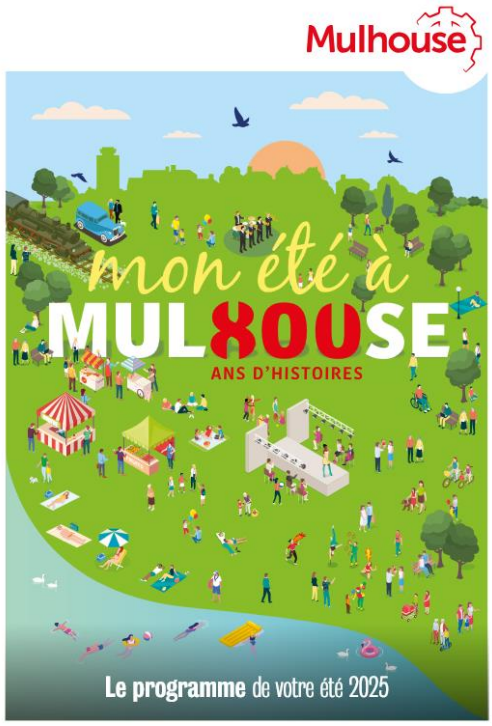

- **« Quartiers d'été 2025 »** : les « Quartiers d'été » sont un dispositif d'animations estivales organisé par la Ville, les centres socioculturels, associations et clubs sportifs dans les quartiers prioritaires. L'objectif est de proposer, pendant l'été, des activités gratuites ou de proximité pour les enfants, les jeunes et les familles : sport, culture, ateliers, sorties, animations de rue, soirées festives ou actions de prévention. En 2025, le programme comprend de nombreuses animations dans les différents quartiers de Mulhouse, avec une volonté de renforcer le lien social, favoriser le vivre-ensemble, offrir des activités accessibles pendant l'été et aller au plus près des habitants. Le dispositif est soutenu par l'État et s'inscrit dans la politique de la Ville. Près de 500 activités étaient annoncées dans les quartiers pour l'édition 2025.

L'ensemble des professionnels du service a contribué à l'animation tous les mercredis du 9 juillet au 30 août de 17 h à 20 h en proposant aux familles de découvrir les Familles Folies. Une parenthèse familiale dans un écrin de verdure (maison des berges) où les familles peuvent participer à un atelier thématique sur la nature, l'alimentation ou la relaxation avant de se retrouver tous ensemble à l'extérieur autour des jeux collectifs et sportifs….

- **Ateliers de soutien à la parentalité au sein du quartier des Coteaux – Cité éducative/CSC AFSCO :** dans le cadre de la Cité éducative, cette action avait pour objectif d'accompagner globalement les familles du quartier des Coteaux, en combinant soutien à la parentalité, accompagnement éducatif, prévention et développement du lien social.

  L'action a bénéficié à 12 familles du quartier, représentant 24 enfants âgés de 3 à 14 ans, ainsi qu'à un groupe de parents, composé principalement de mères de famille. L'assiduité observée et l'implication progressive des participantes ont constitué un point d'appui important dans la dynamique du dispositif.

  L'action reposait sur une approche complémentaire, articulant deux volets :

  - **Des ateliers collectifs hebdomadaires de soutien à la parentalité**, organisés au CSC AFSCO, sur le créneau du mercredi matin de 9h30 à 11h30 de janvier à juin, fondés sur une pédagogie participative et des apports concrets qui ont permis d'aborder des thématiques directement liées au vécu des familles : émotions, communication parent-enfant, adolescence, cadre éducatif, organisation familiale, confiance parentale et posture éducative.
  - **Un accompagnement éducatif et sportif à destination des enfants**, mené par les éducateurs du quartier, visant à favoriser la socialisation, la coopération, le respect du cadre collectif et le développement des compétences psychosociales. Des temps de prévention primaire ont également été proposés autour de la gestion des émotions, des écrans, du harcèlement et de l'expression des besoins.

  L'action s'est également inscrite dans une logique d'accompagnement global des familles, incluant, selon les besoins, un soutien dans certaines démarches administratives et un appui à l'insertion sociale et socio-professionnelle.

  Elle a produit des effets positifs à plusieurs niveaux : amélioration du comportement, de la concentration et de la socialisation des enfants, renforcement de la confiance parentale et apaisement des relations familiales. Elle a également favorisé le lien social entre familles du quartier et contribué à rompre certaines situations d'isolement, en redonnant confiance et capacité d'agir aux parents comme aux enfants. Véritable levier de transformation individuelle, familiale et collective, cette action a permis aux familles de sortir de situations d'isolement, de fatigue ou de doute, pour retrouver des capacités d'action, de la confiance et des ressources relationnelles.

- **Forum Parentalité « Bourtz en familles » – Quartier de Bourtzwiller** : dans le cadre de ses actions en faveur du soutien à la parentalité et du renforcement du lien social de proximité, le Forum Parentalité « Bourtz en familles », organisé dans le quartier de Bourtzwiller, a rassemblé environ 150 participants, soit 55 familles, avec l'implication de 16 structures partenaires.

Pensé comme un temps fort convivial, éducatif et préventif, cet événement visait à soutenir les parents dans leur rôle éducatif, à valoriser les ressources et dispositifs existants et à favoriser les échanges entre familles et professionnels du territoire. Les nombreux ateliers proposés autour du jeu, de la santé, du numérique, de la prévention ou encore de la relation parents-enfants ont permis d'aborder de manière accessible les enjeux du quotidien familial et de renforcer le pouvoir d'agir des parents. Très apprécié des familles et des partenaires, le forum a contribué à renforcer la dynamique partenariale locale, à favoriser la participation des parents — notamment des pères — et à faire émerger des actions complémentaires dans les écoles et au CSC Pax autour du soutien scolaire, de la prévention numérique, de la santé et du lien parents-enfants.

Le bilan de cette action, qui s'inscrit également dans la dynamique du Réseau Local Parents Mulhouse (RLPM) est très encourageant. Les familles ont particulièrement salué la diversité des propositions, la qualité de l'accueil et l'atmosphère conviviale de l'événement. Le forum a permis de mieux faire connaître les dispositifs et structures locales, tout en offrant aux parents et aux enfants un temps partagé de qualité. La très grande majorité des parents a exprimé le souhait de voir ce temps familial renouvelé. Il convient également de souligner la participation de plusieurs pères, élément particulièrement positif au regard de l'enjeu de mobilisation de l'ensemble des figures parentales dans les actions de soutien à la parentalité.

Au-delà de la mobilisation du public, le forum a contribué à accroître la visibilité des structures du quartier, à créer de nouveaux liens avec les familles et à consolider les coopérations locales. Plusieurs partenaires ont d'ailleurs exprimé leur volonté de s'inscrire dans la continuité de cette dynamique à travers de futurs ateliers ou événements.

Dans le prolongement du forum, plusieurs actions complémentaires ont été mises en œuvre au sein des écoles Victor Hugo et du CSC le PAX afin de répondre concrètement aux besoins repérés : ateliers parents enfants, soutien à la scolarité, prévention réseaux sociaux, atelier d'accompagnement à la scolarité, atelier de sensibilisation au diabète, atelier d'art-thérapie et atelier de confection de goûters diététiques. Au-delà des réponses concrètes apportées aux besoins identifiés, ces initiatives ont permis de faire émerger un **collectif de parents investis, motivés et participatifs**, constituant un appui pour faire vivre dans la durée la dynamique parentalité sur le quartier.

Au-delà de la mobilisation des familles, le forum a été très apprécié par les partenaires. Il a renforcé la dynamique partenariale locale, favorisé une meilleure interconnaissance entre les acteurs du quartier et conforté une logique de co-construction autour des besoins des familles. Plusieurs structures ont ainsi exprimé leur souhait de poursuivre cette dynamique dans un cadre partagé et opérationnel.

En chiffres :

- 3 580 participations aux 92 « Bons plans Mulhouse en famille »
- 165 participants aux actions de soutien à la parentalité de « Festi familles »
- 115 participants aux « Rendez-vous de la parentalité » sur l'interculturalité et le Harcèlement
- 55 familles ont participé aux manifestations de la Ville ayant un stand famille : vœux du Maire, Explor'assos
- 155 familles ont participé aux actions collectives de soutien à la parentalité
- 230 participants aux animations de rue

➔ LA COORDINATION ET L'ANIMATION DU « RESEAU LOCAL PARENTS MULHOUSE » (RLPM)

En 2025, la coordination et l'animation du RLPM, crée en 2024, se sont inscrites dans une dynamique de structuration et de consolidation du partenariat local autour des enjeux de parentalité à Mulhouse.

Cette démarche poursuit trois objectifs principaux :

- renforcer les partenariats entre les structures œuvrant dans le champ de la parentalité sur le territoire mulhousien,
- contribuer à la co-construction d'actions adaptées aux besoins des familles, et,
- préfigurer le fonctionnement collaboratif et participatif de la future Maison pour les Parents.

Dans ce cadre, plusieurs actions et rencontres ont été organisées pour développer l'interconnaissance entre acteurs, soutenir des coopérations concrètes et mieux identifier les attentes des familles.

La dynamique s'est appuyée sur une présence régulière dans les réseaux existants (centres socioculturels, Cité éducative, établissements scolaires, Réseau Local Parents), permettant de renforcer l'articulation entre cadres d'intervention et d'améliorer la lisibilité des actions parentalité.

Le réseau s'est concrétisé par des actions co-construites dans différents lieux de proximité (écoles, CSC Pax, CSC le BOAT, CSC l'AFSCO) :

- **Un temps fort parentalité organisé dans le quartier de Bourtzwiller**, mobilisant 16 partenaires, a constitué un exemple marquant de cette dynamique.
- **Une matinée partenariale a ainsi réuni 49 professionnels autour d'un théâtre-forum**, pensé comme une modalité participative et interactive de réflexion collective sur les enjeux de parentalité, de mobilisation des familles et de travail en réseau. La rencontre s'est articulée autour de trois temps : un théâtre-forum participatif animé par Tadam Impro à partir de situations professionnelles concrètes, une restitution graphique des échanges, puis la présentation de deux projets soutenus par la CAF 68 : "Des livres et des bébés" et le "Groupe d'échanges autour de la séparation parentale". Ce temps a permis de renforcer la dynamique partenariale, de mieux identifier les complémentarités entre acteurs et de faire émerger des réponses concrètes à partir des réalités professionnelles de terrain. Le théâtre-forum a été particulièrement apprécié pour son caractère interactif et mobilisateur. Les échanges ont également confirmé une difficulté partagée par l'ensemble des partenaires : la mobilisation des parents, qui demeure un enjeu central pour la poursuite des actions. Un temps convivial de clôture a permis de prolonger les échanges informels et de consolider les liens entre partenaires.
- Parallèlement, des **ateliers parents-enfants** ont permis d'identifier les besoins des familles et d'ajuster les actions dans une logique de co-construction **dans le cadre de « Novembre des parents » orchestré par la CAF du Haut-Rhin**, a abouti à une programmation commune autour du répit parental, incluant une conférence animée par Christina Leal, psychopédagogue, thérapeute familiale et sophrologue le vendredi 28 novembre au Centre sportif régional de Mulhouse : « Parents, prenez un temps pour vous ! ». Cette action a réuni 70 participants, 45 parents et une vingtaine d'enfants, ces derniers ont été

accueillis dans un espace dédié et pris en charge par une art-thérapeute, et un éducateur spécialisé du service Famille, parentalité et prévention. Une dizaine de professionnels ont également participé à cette conférence. En prélude à la conférence, 10 stands tenus par des professionnels du champ de la parentalité ont permis de valoriser les ressources du territoire et de donner aux parents des outils concrets pour les aider au quotidien: Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin (CAF 68), Associations Syndicales des Familles Monoparentales et Recomposées (ASFMR), Sport Santé, GHRMSA, Collectivité Européenne d'Alsace, association Le Fil de la Vie, Lieu d'Accueil Enfants Parents du Pax, Adomaid, Planning Familial et Relais Petite Enfance.

Le bilan met en évidence une dynamique partenariale structurée mobilisant une cinquantaine d'acteurs, tout en soulignant la nécessité de poursuivre la coordination et de renforcer la participation directe des familles.

Les perspectives portent sur l'intégration de cette dynamique au sein de la future Maison Pour Les Parents et sur un renforcement des articulations entre réseaux du territoire (Politique de la Ville, Contrat Local de Santé, Contrat Local de Santé Mentale, Cité éducative, Ambition Mulhouse, CeA, etc), dans une logique durable de coopération et de participation.

Elles visent également à renforcer les articulations entre les réseaux existants sur le territoire — notamment ceux relevant de la— et à poursuivre le développement de démarches participatives associant davantage les parents à la construction et à l'évolution des actions.

➔ INNOVATION 2025 - LA MAISON POUR LES PARENTS (MPLP), UN PROJET STRUCTURANT POUR LE SOUTIEN A LA PARENTALITE

Le soutien à la parentalité constitue un axe stratégique majeur partagé conjointement par la Ville dans le cadre du 3ème Contrat Local de Santé de la Ville de Mulhouse (2023-2028) et le CCAS dans le plan stratégique 2023/2027. Deux projets structurants sont venus concrétiser cette ambition sur le territoire mulhousien.

Le premier, le Réseau Local Parents Mulhouse (RLPM), a été lancé en février 2024 et le second projet, la Maison Pour Les Parents (MPLP).

Ce dernier est né d'un partenariat étroit entre la Ville de Mulhouse et son CCAS, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), la CAF et la Sous-préfecture du Haut-Rhin, enrichi des contributions de PRAXIS-Maison Orée et le GHRMSA.

Initialement conçu comme une « Maison des 1000 premiers jours », le projet a évolué pour embrasser un spectre d'actions plus large au bénéfice de l'ensemble des familles du territoire.

La MPLP se définit comme un lieu ressource dédié à l'écoute, l'information et au soutien des parents dans leur rôle éducatif et familial. Elle s'adresse aux parents et futurs parents de Mulhouse et des QPV de la première couronne, pour des enfants de 0 à 18/25 ans, avec une attention particulière portée aux familles en situation de précarité ou d'isolement. Son action s'articule autour de quatre axes stratégiques : accueil et information, soutien à la parentalité, santé avec un focus sur les 1000 premiers jours et soutien social et accès aux droits. La démarche repose sur une approche triple — individuelle, collective et territoriale — avec pour fil conducteur l'aller-vers.

Sur le plan organisationnel, la coordination est assurée conjointement par le CCAS et la m2A. Un poste d'animateur à temps plein, financé par l'État, la CAF et la Ville de Mulhouse est en cours de recrutement pour assurer le lien direct avec les familles et animer les actions collectives. Un poste d'adulte relais, également financé par l'État, vient compléter ce dispositif.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs avancées significatives : la mise à disposition par la Ville de Mulhouse de locaux au 20 avenue Kennedy à Mulhouse qui bénéficient d'une remise à neuf la labellisation Maison Pour les Parents du CCAS, la tenue du premier Comité de pilotage en octobre 2025, regroupant l'ensemble des financeurs et contributeurs majeurs.

Le CoPIL qui s'est tenu le 15 octobre 2025 ambitionne son ouverture au printemps 2026

➔ FOCUS SUR TROIS ACTIONS COLLECTIVES

1. INTERVENTION DE L'EDUCATRICE SPÉCIALISÉE AU SEIN DU GROUPE DE PRÉVENTION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE (GPDS) — COLLEGE WOLF ET DE LA PARENTHESE CUISINE MISE EN PLACE AVEC L'ASSOCIATION ÉPICES

L'intervention de l'éducatrice spécialisée au sein du GPDS du collège Wolf s'inscrit dans l'objectif de lutte contre la désaffiliation des jeunes et de prévention du décrochage scolaire. Elle occupe une place singulière à l'interface du social et du scolaire, en apportant un regard complémentaire à celui des équipes éducatives. Professionnelle du travail social, elle accompagne des **adolescents en situation de vulnérabilité** en s'appuyant sur une relation éducative fondée sur la confiance, l'écoute et la continuité. Sa posture, non évaluative et non disciplinaire, favorise l'expression des jeunes les plus en difficulté et permet d'aborder autrement leurs fragilités. Au sein du GPDS, espace de coordination pluridisciplinaire, elle contribue à l'analyse des situations en intégrant les dimensions sociales, familiales et psychosociales. Elle participe à la construction de réponses adaptées et assure le lien avec les partenaires du territoire. Cette approche permet une lecture globale des situations de décrochage, souvent liées à des ruptures multiples.

épices

L'atelier EPICES constitue un support central de cette intervention. En s'appuyant sur la cuisine comme médiation, il offre un cadre collectif différent du contexte scolaire habituel, favorisant la remobilisation des élèves. Ces temps permettent d'observer les jeunes dans leurs interactions, leurs compétences et leur rapport aux règles, éléments utiles à l'évaluation partagée au sein du GPDS. Un contrat d'engagement tripartite formalise l'implication de l'élève, de sa famille et de l'établissement, renforçant sa place d'acteur dans son parcours. L'éducatrice veille à ce que ce cadre soit vécu comme un appui plutôt qu'une contrainte.

Sa posture d'écoute permet également de repérer des situations de fragilité individuelle et d'assurer, lorsque nécessaire, une orientation et une coordination avec les professionnels compétents, dans le respect du secret professionnel et de la protection du jeune.

Ainsi, l'action de l'éducatrice spécialisée contribue à maintenir ou restaurer le lien entre le jeune et l'institution scolaire. En travaillant sur les ruptures relationnelles, sociales et scolaires, elle participe pleinement à la prévention du décrochage et au renforcement du sentiment d'appartenance des élèves les plus vulnérables.

2. LIGNE 31 : ACTION DE RACCOMPAGNEMENT APRES LE TOURNOI FUTSAL INTER-QUARTIERS LE SOIR DU REVEILLON DU 31 DECEMBRE

La nuit du réveillon constitue un moment à forts enjeux de prévention, notamment pour les jeunes des quartiers (absence de transports, déplacements nocturnes, tensions inter-quartiers). Dans ce contexte, l'action « Ligne 31 », mise en place avec le Centre Socio-Culturel Papin et l'éducateur spécialisé prévention-collège du CCAS secteur Centre, vise à **sécuriser les retours après un tournoi de futsal inter-quartiers et à prévenir les comportements à risque dans une logique de prévention des comportements à risque et de promotion du vivre ensemble**. Le dispositif s'est déroulé le 31 décembre, de 21h30 à minuit, au départ du gymnase Erbland. Deux minibus ont assuré le raccompagnement d'environ 80 jeunes issus de différents quartiers. Environ 40 jeunes ont été

raccompagnés à domicile. L'action a permis de limiter l'errance nocturne, de sécuriser les déplacements et d'éviter une situation d'altercation entre groupes. Les retours des jeunes ont été globalement positifs.

Dans le cadre de la Ligne 31, l'éducateur n'est pas simplement un chauffeur de minibus. Sa présence dans le véhicule est en elle-même un acte éducatif : il assure une continuité de **présence bienveillante** entre la fin de l'événement et le retour à domicile, dans une tranche horaire — de 21h30 à minuit — où les jeunes sont potentiellement les plus exposés. Il observe, il échange, il régule si nécessaire. Son rôle est de garantir que le temps du trajet ne devienne pas un espace de tension ou de dérive, mais reste un moment sécurisé, voire propice à un échange informel qui prolonge la soirée sur un registre positif. Sa connaissance du territoire et des jeunes permet d'anticiper et de désamorcer d'éventuels conflits.

Cette action ponctuelle s'inscrit dans une **logique éducative de long terme**. Être présent lors du réveillon, c'est signifier aux jeunes qu'ils ne sont pas livrés à eux-mêmes dans les moments où les institutions habituelles se retirent. C'est aussi construire ou renforcer un lien de confiance avec des professionnels qui, parce qu'ils ont été là une nuit de 31 décembre, seront ensuite plus facilement identifiés comme des adultes ressources dans d'autres moments du quotidien. En prévenant les débordements, en désamorçant les tensions inter-quartiers et en garantissant un retour sécurisé, cette action contribue directement à l'objectif stratégique de lutte contre la désaffiliation : elle maintient les jeunes dans un rapport positif à leur environnement, à leurs pairs et aux adultes qui les accompagnent.

3. 6ème EDITION DU PROJET INTER-COLLEGES (PIC) : « MULHOUSE, 800 ANS D'HISTOIRE » : UNE ACTION COLLECTIVE DE DEVELOPPEMENT DE LA CITOYENNETE

Le Projet inter-collèges (PIC) est le fruit d'un partenariat entre le CCAS et 6 collèges Mulhousiens : **Bourtzwiller, Jean Macé, Saint-Exupéry, Villon, Wolf et Bel Air.**

Cette action inter-collèges vise à réunir des jeunes de différents établissements autour d'un projet collectif à dimension citoyenne, culturelle et sportive. Elle favorise les rencontres entre adolescents de quartiers différents, développe le sentiment d'appartenance à la ville de Mulhouse et encourage la **coopération**, le **dialogue** et **le vivre-ensemble**. En s'appuyant sur des projets communs, l'action contribue également au développement des compétences psychosociales des jeunes (communication, esprit critique, travail en équipe) tout en renforçant les apprentissages liés à la citoyenneté.

Alliance de prestige, l'ONM a transformé l'année en véritable terrain d'expérimentation créative.

Inscrit dans la dynamique des **800 ans de Mulhouse**, le projet inter-collèges **« Mulhouse, 800 ans d'histoire » 2024-2025** , mené en partenariat avec l'**Orchestre National de Mulhouse**, a permis aux collégiens de découvrir la musique symphonique, de mieux connaître l'histoire et le patrimoine de leur ville, de développer leurs capacités d'expression et de coopération, et de vivre une expérience collective à l'échelle de plusieurs quartiers.

Reposant sur une démarche fondée sur la **rencontre**, la **création** et la **citoyenneté**, le projet s'est structuré autour de plusieurs temps forts favorisant la mixité entre établissements, l'ouverture culturelle, l'expression des jeunes et le vivre-ensemble. Les élèves ont ainsi participé à des défis artistiques et culturels, à des ateliers de philosophie autour de l'identité et de la citoyenneté, ainsi qu'à des temps collectifs organisés dans différents lieux emblématiques de la ville.

Enthousiasmée par les ambitions du projet, **Sabine QUINDOU** est devenue la marraine de la saison 4, *« 800 ans de Mulhouse avec l'Orchestre National de Mulhouse »*.Journaliste, metteuse en scène, réalisatrice et animatrice, elle possède de multiples cordes à son arc. Le grand public la découvre en 1998 lorsqu'elle rejoint le duo Fred et Jamy dans l'emblématique émission **C'est pas sorcier** sur France 3.

Le PIC 2025, c'est :

1. Une Marraine engagée avec des interventions de Sabine QUINDOU sur le stress, la créativité, le droit à l'erreur et la coopération, renforçant ainsi confiance et entraide et trois axes de travail complémentaires :

2. Une création en binômes avec des défis artistiques : défi d'éloquence à La Filature devant le public de l'Orchestre National de Mulhouse, réalisation d'un livre textile exposé au Musée historique, projet sur l'accessibilité culturelle au Musée des Beaux-Arts à destination de publics non-voyants, créations audiovisuelles mêlant musique, danse et slam, réalisation d'un tableau inspiré de Keith Haring autour des lieux emblématiques de Mulhouse, micro-trottoir sous forme de podcast, vidéos de valorisation du patrimoine et création d'un podcast musical sur l'identité sonore de la ville.

3. Des ateliers de philosophie relatif à l'identité et la citoyenneté permettant de réfléchir à l'histoire et à l'identité de Mulhouse, tout en interrogeant sa propre place dans la ville et dans le collectif. Ils ont favorisé l'expression individuelle, l'écoute mutuelle, le respect de la parole d'autrui et la construction d'une réflexion citoyenne partagée,

4. Une cohésion inter-établissements avec la soirée d'ouverture au Conservatoire, la découverte de La Filature, le rallye inter-collèges et la restitution finale au Théâtre de la Sinne permettant la découverte de pratiques artistiques, de métiers et d'univers culturels nouveaux dans une logique de coopération. La restitution finale, organisée au Théâtre de la Sinne, a constitué un temps fort de valorisation du projet. Devant les familles, les partenaires et les institutions, les jeunes ont présenté leurs réalisations, mettant en lumière leur engagement, leur créativité, leur capacité d'expression et le travail accompli tout au long de l'année. Ce moment a contribué à porter un regard positif sur la jeunesse et à reconnaître publiquement son investissement.

Le bilan de cette action est particulièrement positif. Le projet a permis de renforcer la prise de parole, la confiance en soi, les compétences sociales et citoyennes ainsi que la capacité à coopérer et à s'inscrire dans une dynamique collective. Il a également ouvert de nouvelles perspectives pour certains jeunes, tant en matière de pratiques culturelles que de découverte de métiers et d'univers jusqu'alors peu connus.

À l'échelle du territoire, cette action a contribué à renforcer les liens entre quartiers, à favoriser des relations positives entre jeunes de différents établissements et à soutenir une démarche de prévention primaire durable.

MISSION QUALITE DE L'AIDE ALIMENTAIRE

GARANTIR POUR LES PERSONNES LES PLUS VULNERABLES SOCIALEMENT ET ECONOMIQUEMENT UN ACCES DIGNE AUX MOYENS DE SUBSISTANCE

Depuis 2015, la Ville de Mulhouse, puis le CCAS, pilote une coordination des acteurs de l'aide alimentaire à l'échelle du territoire. Cette dynamique partenariale, reconnue par l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels, constitue aujourd'hui un levier essentiel pour garantir une réponse globale, cohérente et adaptée aux besoins des publics en situation de précarité. La légitimité du CCAS dans ce rôle d'ensemblier a été réaffirmée à plusieurs reprises, notamment au regard de sa capacité à fédérer les acteurs, à articuler les politiques publiques et à soutenir une approche transversale des enjeux.

Dans un contexte marqué par une augmentation constante des demandes, une diversification des dispositifs et une complexification des situations sociales, la coordination de l'aide alimentaire s'est progressivement structurée autour d'un objectif central : dépasser une logique de réponse quantitative pour tendre vers une alimentation digne, qualitative et accessible à tous.

À ce titre, le CCAS a saisi en 2022 l'opportunité de l'appel à projets national « Mieux manger pour tous » porté par l'État, permettant le déploiement du projet « Mieux manger à Mulhouse ». Ce projet vise à améliorer la qualité de l'aide alimentaire, à favoriser l'accès à des produits sains et à renforcer les coopérations locales. Le recrutement d'une cheffe de projet « Qualité de l'aide alimentaire », effectif au 1er décembre 2024, a permis d'impulser une nouvelle dynamique et de renforcer significativement l'ingénierie territoriale sur cette thématique.

Une coordination locale consolidée et structurée

En 2025, la coordination mulhousienne de l'aide alimentaire a été consolidée autour de trois axes de travail prioritaires :

- la qualité et la mutualisation des produits (approvisionnement, circuits courts, réduction du gaspillage) ;
- l'équité de traitement des publics, afin de garantir une réponse adaptée et harmonisée sur le territoire ;
- le développement d'outils et de démarches d'« aller vers », pour mieux identifier et atteindre les publics les plus éloignés des dispositifs.

Cette coordination est aujourd'hui co-portée par le CCAS et le service Politique de la Ville de Mulhouse, dans le cadre de l'axe « Bien manger » du Contrat de Ville « Engagement Quartiers 2030 ». Ce co-pilotage permet d'assurer une meilleure articulation entre les politiques de solidarité, de santé et de développement territorial, tout en évitant la multiplication des instances et des sollicitations auprès des associations et acteurs de terrain. Il contribue ainsi à renforcer la cohérence des démarches engagées et à limiter l'épuisement partenarial.

Dans ce cadre, un diagnostic partagé de l'offre d'aide alimentaire a été réalisé en 2025 à partir d'une enquête diffusée auprès des acteurs du territoire. Ce travail a permis d'établir un état des lieux des pratiques, des besoins et des enjeux, et de poser les bases d'une réflexion collective sur l'évolution du système d'aide alimentaire local. Sa restitution, organisée lors d'un temps de coordination en présence du Commissaire à la pauvreté, a constitué un temps fort de mobilisation partenariale et de reconnaissance du travail engagé localement.

Par ailleurs, une coordination spécifique des épiceries solidaires a été consolidée afin de renforcer la cohérence des interventions sur le territoire. Elle réunit les cinq épiceries solidaires mulhousiennes ainsi que le dispositif

VRAC 68 et vise à harmoniser les pratiques, partager les outils, renforcer l'interconnaissance des acteurs et améliorer la lisibilité des orientations des publics selon les territoires couverts. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte de sectorisation territoriale nécessitant une articulation étroite entre associations, prescripteurs et services du CCAS.

Une articulation renforcée avec les politiques publiques et les dynamiques territoriales

La coordination de l'aide alimentaire s'inscrit dans une dynamique partenariale élargie associant de nombreux acteurs institutionnels : DDETSPP 68, Collectivité européenne d'Alsace, m2A, Ville de Mulhouse, Maison de l'Emploi et de la Formation, associations et acteurs de terrain. Le CCAS participe également à la coordination départementale de l'aide alimentaire, contribuant à faire le lien entre les réalités locales et les orientations nationales.

Le poste de cheffe de projet a permis de renforcer les articulations avec plusieurs politiques publiques structurantes du territoire, notamment :

- le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de m2A et Sud Alsace, à travers l'axe visant à permettre à tous l'accès à une alimentation saine et durable ;
- les actions de la Politique de la Ville autour du « Bien manger », en articulation avec les quartiers prioritaires et les démarches de participation des habitants ;
- le dispositif Ville de Mulhouse « Quartiers Fertiles », favorisant les projets d'agriculture urbaine et de jardins partagés ;
- le Contrat Local de Santé III 2024-2028, dans le cadre des actions de prévention nutritionnelle et de promotion de la santé.

Cette articulation contribue à inscrire les enjeux de l'aide alimentaire dans une approche globale croisant solidarité, santé publique, transition écologique, participation citoyenne et développement territorial.

Des actions concrètes au service d'une alimentation digne et de qualité

La mission portée par le CCAS vise à favoriser l'émergence et la structuration de solutions concrètes améliorant l'accès à une alimentation de qualité pour tous les publics.

Dans ce cadre, le CCAS accompagne et relaie plusieurs initiatives locales, notamment :

- le développement du dispositif VRAC 68, groupement d'achat en circuits courts destiné aux habitants des quartiers prioritaires afin de faciliter l'accès à des produits de qualité à prix réduits,
- le projet de conserverie solidaire porté par la SCIC SALSA, actuellement en cours de structuration, visant à valoriser les invendus alimentaires, lutter contre le gaspillage et développer des supports pédagogiques et d'insertion autour de l'alimentation,
- des projets favorisant le lien social et l'appropriation des produits bruts, tels que les actions menées avec Les Petites Cantines ou les ateliers de sensibilisation à l'alimentation et à la santé.

Le projet de conserverie constitue aujourd'hui un enjeu partenarial important. Plusieurs échanges techniques et institutionnels ont été engagés afin de clarifier les modalités de pilotage, les responsabilités des différents acteurs et les conditions techniques et financières nécessaires à son implantation au sein du bâtiment accueillant l'épicerie solidaire L'Essentiel. Ce travail met en évidence la nécessité de renforcer la coordination interservices et de consolider les modalités d'accompagnement des projets alimentaires structurants du territoire.

Une approche transversale croisant solidarité, santé et prévention

La mission s'inscrit pleinement dans les objectifs du Contrat Local de Santé et dans les démarches de prévention portées par le CCAS. En lien fonctionnel avec le service Santé, Seniors et Handicap, la cheffe de projet co-porte notamment l'appel à projets Nutrition Santé et participe au réseau « Panier Santé ».

Des actions de sensibilisation sont régulièrement développées autour des liens entre alimentation et santé, notamment dans le cadre de la journée « Femmes, prenons soin de nous », au cours de laquelle des ateliers portant sur l'alimentation, les perturbateurs endocriniens et la prévention des maladies chroniques ont été proposés, en associant les publics issus des structures d'aide alimentaire et des partenaires tels que la Banque Alimentaire.

Cette approche vise à rappeler que l'alimentation constitue un enjeu majeur de santé publique et de réduction des inégalités sociales de santé.

Une coopération étroite avec les services du CCAS et les acteurs de terrain

Le travail de coordination s'inscrit en lien direct avec le service Secours, Solidarité et Insertion (SSI), afin de faciliter les orientations des publics vers les dispositifs adaptés, de fluidifier les parcours et de renforcer la cohérence des accompagnements. Cette coopération permet également de mieux identifier les besoins des ménages accompagnés et de développer une culture commune entre travailleurs sociaux, associations et acteurs de terrain.

Dans cette dynamique, plusieurs perspectives de travail sont engagées pour 2026, notamment :

- l'organisation de temps d'échanges entre travailleurs sociaux et associations d'aide alimentaire ;
- le développement d'actions communes favorisant l'interconnaissance des dispositifs ;
- la mise en place d'une journée dédiée à la démocratie alimentaire dans le cadre de la Journée mondiale du refus de la misère ;
- le renforcement des démarches partenariales autour d'une gouvernance concertée de l'alimentation sur le territoire.

Une dynamique de convergence partenariale en construction

Au-delà de la coordination opérationnelle, le CCAS porte aujourd'hui une réflexion plus large visant à faire converger les acteurs institutionnels et associatifs autour d'une stratégie territoriale commune de l'alimentation. Cette dynamique de synergie partenariale associe notamment les services de l'État, la Collectivité européenne d'Alsace, m2A, la Politique de la Ville, la MEF 68 et le CCAS.

L'objectif est de construire progressivement une gouvernance plus lisible, transversale et coordonnée, permettant :

- de soutenir durablement les acteurs locaux ;
- d'améliorer la qualité de l'aide alimentaire ;
- de renforcer l'accès à une alimentation saine et digne ;
- de réduire le gaspillage alimentaire ;
- et de mieux articuler les dispositifs existants.

Cette démarche repose sur une conviction forte : il ne peut y avoir une réflexion sur l'alimentation pour les publics précaires et une autre pour le reste de la population. Les enjeux d'alimentation de qualité, de santé et de dignité concernent l'ensemble des habitants et nécessitent une approche globale, universelle et cohérente à l'échelle du territoire.

MISSION INCLUSION NUMERIQUE

AGIR POUR L'ACCES AUX DROITS, LUTTER CONTRE LE NON RECOURS, LA RUPTURE DE DROITS ET LA FRACTURE NUMERIQUE : LES PERMANENCES FRANCE SERVICE AU CCAS

Dans un contexte de dématérialisation croissante des démarches de la vie quotidienne, la Ville de Mulhouse et les acteurs de l'inclusion numérique présents sur son territoire ont voulu faciliter l'accès au numérique et à ses usages à l'ensemble des Mulhousiens. Au sein de ces structures, des agents France services accueillent, orientent et accompagnent les ménages pour la réalisation de démarches administratives en ligne liées notamment à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou encore l'emploi.

Sur Mulhouse, il existe 5 Espaces France Services (EFS) :

- Coteaux 25 rue Mathias Grunenwald
  03 68 32 11 52 - franceservices-mulhouse-coteaux@face-alsace.org
- Drouot : 67 rue de Sausheim
  03 39 72 02 10 -mulhouse@france-services.gouv.fr
- Lavoisier Brustlein : 20 rue Thenard à Mulhouse
  03 89 45 90 02 - lavoisier-brustlein@france-services.gouv.fr,
- Mulhouse centre : Sous-préfecture – 2 place du Général de Gaulle
  03 89 33 45 68 - sp-mulhouse-france-services@haut-rhin.gouv.fr, et,
- Le Bus France services qui sillonne les quartiers mulhousiens.

Les 5 EFS Mulhousiens ont une activité stable des personnes accueillies entre 2025 et 2026

Dans le cadre du déploiement de l'axe stratégique du CCAS « Agir pour l'accès aux droits, lutter contre le non recours, la rupture de droits et la fracture numérique », la Ville de Mulhouse met à disposition des publics accueillis au CCAS du temps d'agents France services : deux demi-journées de permanences au service Solidarité, Secours et Insertion, et, deux demi-journées à la « Clé des ainés ».

France services au CCAS, ce sont 514 personnes accueillies et 720 accompagnements aux démarches réalisés :

- Clé des Ainés, 41 avenue Kennedy : 238 personnes – 336 démarches
- CCAS service Solidarité, Secours et Insertion, 1 rue d'Alsace : 276 personnes - 384 démarches

Objectifs 2026 :

- Renforcer les relations entre les services sociaux mulhousiens et les Espaces France services
- Pérenniser les deux postes intervenants pour le compte de la Ville,
- Améliorer l'accueil des publics : rénovation de l'accueil du public à l'EFS Mulhouse Centre,
- Valoriser les spécificités des EFS.

ANNEXES

ANNEXE 1 : TROMBINOSCOPE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE MULHOUSE

Michèle LUTZ
Maire de Mulhouse
Présidente du CCAS

Marie CORNEILLE
Adjointe au Maire
Vice-Présidente

Martine BATAIL
AMAELLES

Jean-Yves CAUSER
Conseiller municipal délégué

Eric DEHLING
INSULIB

Nadia EL HAJJAJI
Conseillère municipale

François GILLET
SINCLAIR

Anne-Catherine GOETZ
Conseillère municipale

Christiane KOBEL
UDAF 68

Corinne LOISEL
Conseillère municipale déléguée

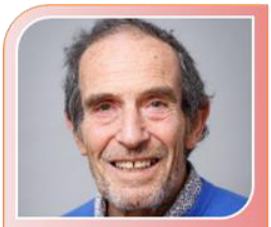

Henri METZGER
Adjoint au Maire

Ada NUSSWITZ
ALSA

Khadija OUROUH
CSC PAPIN

Annouar SASSI
Conseiller municipal

Huguette TURF-DARIUS
CARITAS

En rose, les Administrateurs Elus par le Conseil municipal
En blanc, les Administrateurs nommés par le Maire, Président de droit

ANNEXE 2 : ORGANIGRAMME DU CCAS DE MULHOUSE

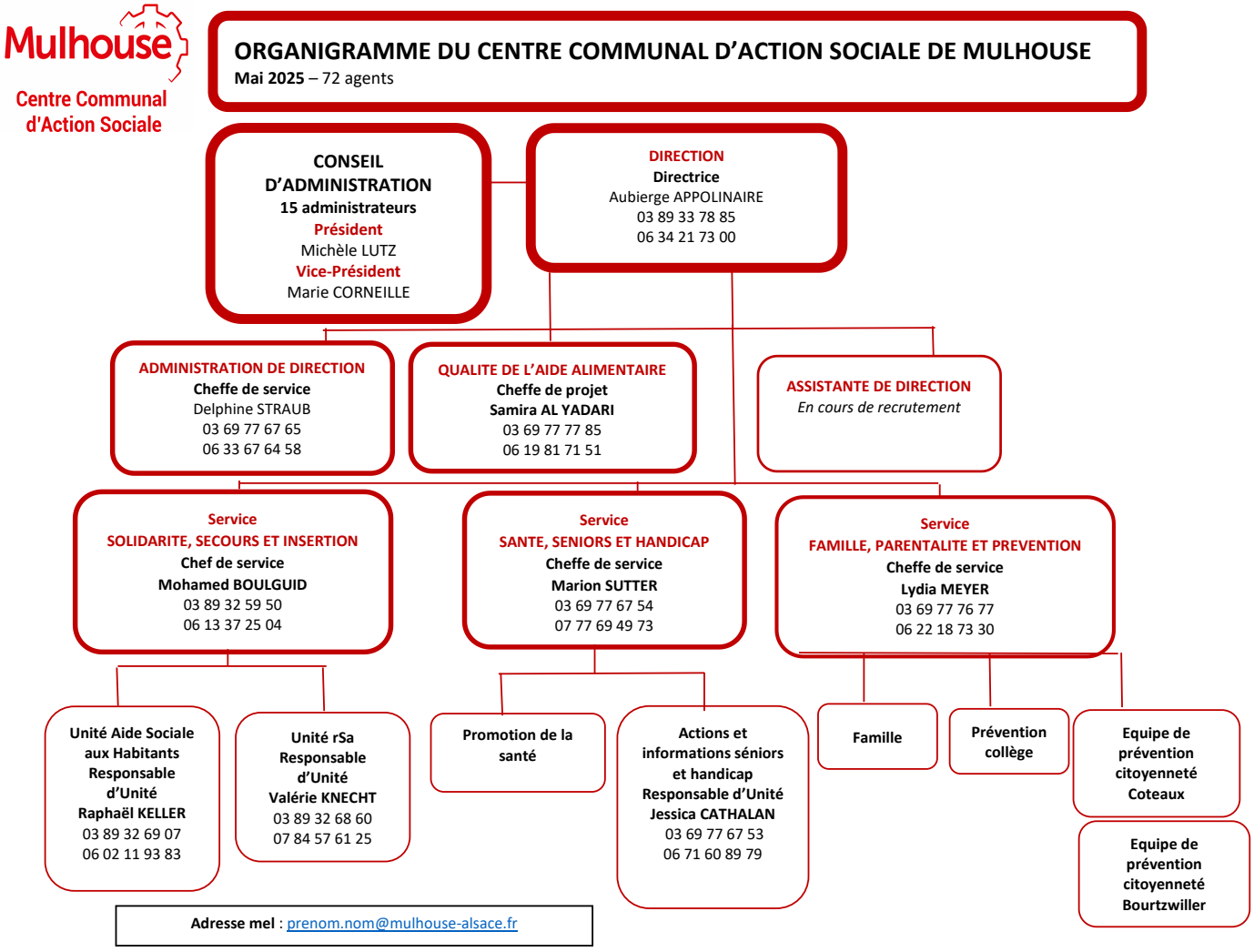

ANNEXE 3 : FLYERS ET AUTRES SUPPORTS DE COMMUNICATION (non-exhaustif)

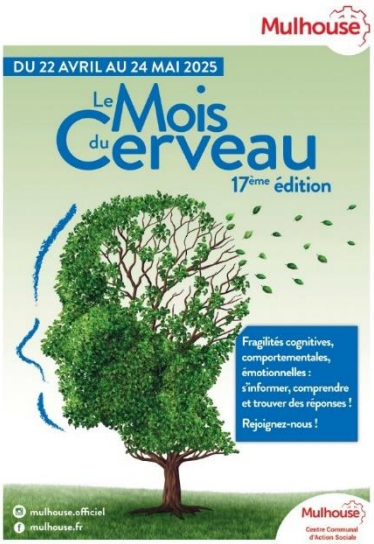

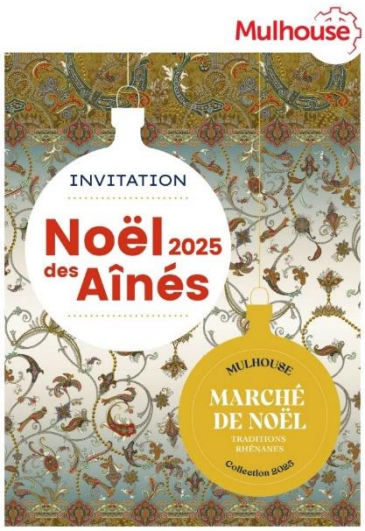

ANNEXE 4 : MULHOUSE SOLIDAIRE, LES ÉTATS GENERAUX DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ : UNE DÉMARCHE FONDATRICE DES OBJECTIFS DU CCAS

➔ LE DÉPLOIEMENT DE LA DÉMARCHE

Entre 2021 et 2023, la Ville de Mulhouse et le CCAS ont conduit la démarche « Mulhouse Solidaire » afin de construire une feuille de route partagée en matière d'action sociale et de santé. **La première phase** a reposé sur une large consultation citoyenne menée avec Make.org : plus de 8 300 participants, 580 propositions et près de 85 000 votes ont permis d'identifier les attentes des habitants autour de la solidarité, de la santé, du logement ou encore de l'emploi. Cette démarche a été complétée par une analyse des besoins sociaux et de santé réalisée avec l'AURM ainsi qu'un séminaire réunissant 180 acteurs du territoire. **En mai 2022**, un colloque rassemblant 223 participants et 45 intervenants a permis d'approfondir les grands enjeux sociaux du territoire (santé, logement, parentalité, vieillissement, numérique, aide alimentaire, etc.) et de partager des expériences inspirantes. **Ces travaux ont conduit à l'élaboration du Plan stratégique 2023-2027 du CCAS et du Contrat Local de Santé de 3ème génération.** Fondée sur des valeurs d'inclusion, de coopération et de renforcement du pouvoir d'agir des habitants, cette feuille de route s'articule autour de six grands champs d'intervention.

➔ Des valeurs fortes qui fondent les ambitions et les objectifs

- ✓ Favoriser l'émergence d'une ville inclusive, qui favorise l'accès aux services essentiels pour le plus grand nombre et en particulier pour les populations les plus vulnérables,
- ✓ Être attentif à tous, veiller à chacun,
- ✓ Contribuer au bien-être des Mulhousiens,
- ✓ Renforcer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées : à l'échelle individuelle, favoriser l'autonomie des personnes, leur bien-être ; à l'échelle sociale, développer notre capacité d'agir avec les citoyens et la capacité de ceux-ci d'agir sur les politiques publiques. Il s'agit notamment de favoriser le dialogue et la compréhension réciproque entre les ménages et les institutions délivrant des droits sociaux,
- ✓ Agir avec les partenaires privés et publics.

➔ 6 champs d'intervention et 13 axes stratégiques :

1. **Famille, parentalité, jeunesse** : prévenir la désaffiliation sociale des enfants et des jeunes et soutenir les parents dans leur rôle éducatif,
2. **Vieillesse et handicap** : lutter contre l'isolement des seniors et Favoriser l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap quel que soit l'âge et le handicap,
3. **Santé physique et mentale** : améliorer la santé globale de tous les Mulhousiens, permettre l'accès aux soins de tous et Promouvoir les comportements favorables à la santé,
4. **Accès aux droits et aux moyens de subsistance** : agir pour l'accès aux droits, lutter contre le non-recours, la rupture de droits et la fracture numérique et garantir pour les personnes les plus vulnérables socialement et économiquement un accès digne aux moyens de subsistance,
5. **Insertion sociale et professionnelle** : Favoriser l'épanouissement personnel et les interactions sociales des Mulhousiens, favoriser l'insertion professionnelle des bénéficiaires de minimas sociaux et favoriser la formation et renforcer les compétences des professionnels et des bénévoles associatifs en matière de santé mentale,
6. **Accès et maintien au logement** : coopérer à la lutte contre le sans-abrisme et le mal-logement et contribuer à la lutte contre la précarité énergétique.

CCAS de Mulhouse

2, rue Pierre et Marie Curie – BP 10020 – 68 948 Mulhouse Cedex 9

Direction du CCAS et Mission Qualité de l'aide alimentaire : 03 69 77 76 09

Service Solidarité, Secours et Insertion : 03 89 32 68 58

Service Santé, Senior et Handicap : 03 69 77 67 52

Clé des Ainés : 03 89 33 79 29

Service Famille, Parentalité et Prévention : 03 89 32 68 37

ccas@mulhouse-alsace.fr